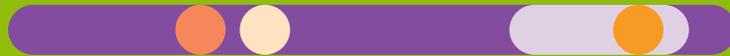




Article 29 de la loi énergie climat

Rapport 2023 au titre de l'année 2022

Ageas France



12 juin 2023

Ageas France

Entreprise régie par le Code des assurances. Société Anonyme au capital de
159 221 273.61 euros entièrement versé. Société d'assurance sur la vie.

SIREN : 352 191 167. R.C.S. Nanterre : 352 191 167.

Siège social : : 7 allée de l'Arche - 92400 Courbevoie

Code LEI : 969500KIGVQ6Y2ULCE07



Sommaire

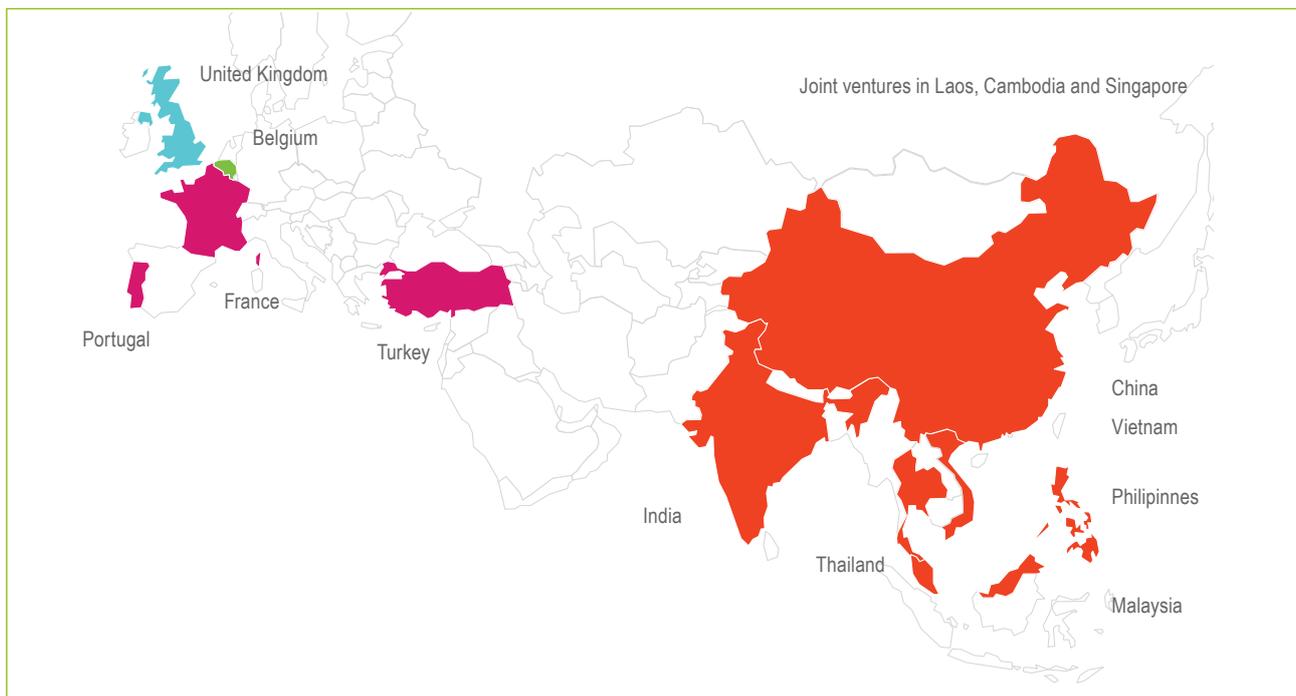
Ageas France : présentation	3
1 - Démarche générale d'Ageas France.	7
2 - Informations relatives aux moyens internes déployés par l'entité.	12
3 - Informations relatives a la démarche de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance au niveau de la gouvernance de l'entité.	14
4 - Informations sur la stratégie d'engagement des émetteurs ou vis-à-vis des sociétés de gestion ainsi que sur sa mise en œuvre	16
5 - Informations relatives a la taxonomie européenne et aux combustibles fossiles	28
6 - Informations relatives sur la stratégie d'alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'accord de paris	33
7- Informations sur la stratégie d'alignement avec les objectifs longs terme lies a la biodiversité	34
8 - Information sur les démarches prises en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la gestion des risques.	34
9 - Démarche d'amélioration et mesures correctives :	39
10 - liste des produits financiers catalogues article 8 et article 9 du règlement sldr, règlement (ue) 2019/2088 du parlement européen et du conseil du 27 novembre 2019	40

AGEAS FRANCE : PRÉSENTATION

Le groupe Ageas

Ageas est un groupe d'assurance international coté en bourse, riche de près de deux siècles d'expérience et de savoir-faire. Nous proposons à nos clients particuliers et professionnels des produits d'assurance Vie et NonVie et nous exerçons également des activités de réassurance. Nos clients sont au cœur de notre activité. Par notre engagement à prévenir, préparer, protéger et assister, nous aidons nos clients à anticiper, gérer et couvrir leurs risques grâce à une large gamme de produits et services conçus pour répondre à leurs besoins actuels et futurs.

Nous sommes l'une des plus grandes compagnies d'assurance d'Europe, et nous sommes également bien représentés en Asie. Au total, Ageas est présente dans 14 pays (en Belgique, au Royaume-Uni, en France, au Portugal, en Turquie, en Chine, en Malaisie, en Inde, en Thaïlande, au Vietnam, au Laos, au Cambodge, à Singapour et aux Philippines) via une combinaison de filiales détenues à 100 % et de partenariats à long terme avec des institutions financières solides et des distributeurs de renom. Ageas figure parmi les leaders du marché dans les pays où elle est active.



Chaque jour, 44.000 employés formés et motivés sont au service de près de 47 millions de clients. Notre Groupe s'appuie sur un ensemble de valeurs clés (CARE, DARE, DELIVER, SHARE), symboles de notre identité et de notre façon de travailler. En tant que « Supporter de votre vie », nous cherchons à créer de la valeur sociale et économique pour nos clients, employés, partenaires, investisseurs et pour la société au sens large.

En 2022, Ageas a réalisé un encaissement annuel de près d'EUR16 milliards . Ageas est cotée sur Euronext Brussels et fait partie de l'indice Bel20.

Au titre des faits marquants de l'année 2022 nous pouvons citer les deux points ci-dessous :

28/01

Ageas récompensée pour les « Best Sustainable Insurance Solutions » en Europe

Ce prix reconnaît l'engagement fort d'Ageas en faveur de la durabilité.

Le prix, décerné par CFI.co, reconnaît l'impact cumulé de différentes initiatives reflétant l'engagement du Groupe à mettre la durabilité au cœur de ses prises de décisions en mettant l'accent en particulier sur l'innovation dans les produits, l'investissement responsable, la réduction des émissions et l'augmentation de la valeur économique et sociétale pour les clients.



01/12 Ageas accélère sa transition vers des émissions de carbone nettes nulles dans ses investissements

Ageas adhère à la Net Zero Asset Owner Alliance (NZAOA), ajoutant un objectif partiel à 2030 aux engagements à long terme pris à l'horizon 2050 pour son portefeuille d'investissement.

En tant que premier propriétaire belge d'actifs à rejoindre l'Alliance, Ageas s'est fermement engagé à réduire l'intensité carbone du portefeuille d'investissement détenus par ses entités européennes consolidées de 50 % d'ici 2030.

Ageas France

Expert dans la création et la gestion de contrats d'assurance vie depuis 1903, Ageas France, filiale française du groupe international d'assurance Ageas, est spécialisée dans la création et la gestion de contrats d'assurance vie.

La société met son expertise au service de ses partenaires et distributeurs afin de leur proposer des solutions innovantes en termes de produits et services.

Ageas France propose une gamme étendue de produits d'épargne et de capitalisation régulièrement récompensés par la presse spécialisée.

Ageas France a créé un fonds de retraite professionnelle supplémentaire (FRPS) en fin d'année 2022, Ageas Retraite, entité dédiée à l'épargne-retraite à qui les contrats retraite ont été transférés. Ageas Retraite émet son premier rapport LEC 29 en 2023 au titre de l'année 2022.

La prise en compte des critères ESG (Environnementaux, Sociaux, Gouvernance), s'inscrit dans une démarche d'intégration des principes du développement durable dans la gestion de nos investissements et elle répond à un double enjeu : agir au mieux des intérêts de notre société et de nos clients.

En tant que société d'assurances, ce sujet revêt une importance particulière pour le groupe Ageas qui a décidé de mettre la durabilité au cœur de son plan d'action Impact 24 et il est pris en compte au quotidien dans notre activité, dans nos choix de faire ou de ne pas faire.

Les nouveaux objectifs non financiers et de durabilité renforcent notre engagement à créer à la fois de la valeur économique et sociétale. Le but est toujours d'avoir un impact, de faire les choses de la bonne façon, et c'est aussi pour cela que la durabilité est au cœur même de tout ce que fait Ageas. Ageas a conscience de son devoir de s'impliquer et d'assumer ses responsabilités envers les générations futures.



Le plan d'action pour une société plus durable s'articule autour de 4 piliers : Ceux-ci traduisent les priorités fixées par Ageas dans quatre « domaines d'impact » : Nos collègues, Produits, Investissements et Planète.

Nos ambitions sont les suivantes :

- Nous favoriserons la diversité du personnel afin de garantir un traitement juste et égal de nos collaborateurs, tout en encourageant une culture d'apprentissage continu et en prenant soin de leur santé et leur bien-être.
- Nous proposerons des produits et services transparents qui créent une valeur économique et sociétale et qui encouragent nos clients à effectuer la transition vers un monde plus durable et inclusif.
- Nous renforcerons notre approche responsable et à long terme de nos investissements en contribuant à des solutions concernant les villes durables, les économies locales et le changement climatique.
- Dans l'ensemble du Groupe, nous réduirons notre impact environnemental en nous fixant pour but d'atteindre la « neutralité GES » dans nos propres opérations.

L'information délivrée à nos collaborateurs, nos distributeurs et nos clients est un élément clé et à cet effet, une communication a été faite sur le site internet d'Ageas France dans la rubrique « Engagements de durabilité » accessible à la page <https://www.ageas.fr/engagements-durabilite/>, mais aussi via les relevés de situation annuelle pour faire part de cette démarche à l'ensemble des clients. En outre, les nouveaux clients d'Ageas France disposent dans le document précontractuel d'une annexe consacrée à la durabilité qui leur permet de prendre connaissance de la démarche d'Ageas France.



Bertrand Hau, Directeur général d'Ageas France indique :
« Ageas France publie son deuxième rapport LEC 29 en 2023, l'année 2022 a montré que la société s'était engagée plus avant dans la démarche de durabilité, conformément aux engagements pris ».

Ce rapport a été validé le 09/06/2023 par le comité ESG et présenté au Conseil d'administration d'Ageas France du 12/06/2023.



1 - DÉMARCHE GÉNÉRALE D'AGEAS FRANCE

1.1 - Politique générale de la société

La prise en compte des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance par Ageas France s'inscrit dans une démarche globale, visant à mettre la durabilité au cœur de toutes les actions entreprises. Cette démarche de fond entraîne avec elle toutes les directions opérationnelles et tous les collaborateurs d'Ageas France.

Au-delà du respect de ses obligations réglementaires, Ageas France a pour ambition d'être au service de la durabilité.

Le règlement UE 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil en date du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dénommé « Disclosure ou Sustainable Finance Disclosure / SFDR ») établit des règles harmonisées pour les acteurs des marchés financiers (sociétés de gestion de portefeuille, institution de retraite professionnel, entreprises d'assurance) et les conseillers financiers (établissements de crédit et entreprises d'investissement qui fournissent des conseils en investissement, intermédiaires d'assurance qui fournissent des conseils en assurance relatifs à des produits d'investissement fondés sur l'assurance) relatives à la transparence en ce qui concerne l'intégration des risques en matière de durabilité, la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité dans leurs processus ainsi que la fourniture d'informations en matière de durabilité pour les produits financiers.

Ces obligations de transparence s'imposent donc à Ageas France en sa qualité d'entreprise d'assurance qui conçoit des contrats d'assurance vie et de capitalisation et propose des produits d'investissement fondés sur l'assurance distribués par des intermédiaires en assurance.

L'objet de cette information est de présenter de quelle manière sont intégrés les risques en matière de durabilité dans le processus de décision en matière d'investissements financiers au sein d'Ageas France. Il faut entendre par « risque en matière de durabilité : un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. »

Dans ce monde en constante et rapide évolution, il existe une pression et une urgence croissantes au sein de la société à répondre et à trouver des solutions face aux défis sociétaux (urgence climatique notamment) auxquels le monde est confronté. Par conséquent, la finance durable devient une priorité stratégique pour Ageas en France en tant que gestionnaire des risques liés à son activité et en tant qu'investisseur.

En tant que société engagée au quotidien dans une démarche de durabilité, Ageas France tient à avoir un impact le plus réduit possible sur l'environnement, dans le respect du principe de la double matérialité. A cet effet elle est auditée depuis plusieurs années par la société indépendante CO2 Logic afin de mesurer son empreinte carbone et de prendre toutes les mesures pour la réduire.



Cet audit évalue notre impact direct en mesurant notamment la consommation d'énergie des bâtiments, la mobilité des collaborateurs (télétravail, véhicules de société et déplacement professionnels) et l'impact dans dans l'exercice de l'activité courante (consommation de fournitures et équipements informatiques, recyclage des déchets, etc).

Selon ce rapport , les activités du groupe Ageas France ont émis un total de 403 tCO₂e au cours de l'exercice 2022, cela correspond à 1.8 tCO₂e/ETP. Si les conclusions de ce rapport montrent un impact maîtrisé de la part d'Ageas France, nous sommes engagés dans une démarche d'amélioration permanente et à ce titre courant 2023 la société a déménagé son siège social dans un bâtiment labellisé respectant les dernières normes environnementales et des nous avons mis en place des actions spécifiques afin de réduire notre consommation courante d'énergie avec une très forte implication de la direction des systèmes d'information (choix des data center labellisés, achat exclusivement des équipements labellisés, prolongation de la durée de vie des équipements, entre autres et signature d'un partenariat avec l'association Close The Gap chargée de donner une seconde vie aux anciens équipements).

Source : Ageas France – Corporate Carbon Footprint FY'22. March 2023 – CO2Logic.

Cette démarche ne serait pas complète sans l'implication de tous nos collaborateurs, qui ont été sensibilisés par des formations spécifiques, notamment au tour de la Fresque du Climat et par des objectifs communs prévus dans notre accord d'intéressement.

Par ailleurs, à travers sa politique d'investissement, Ageas France s'engage à sélectionner des sociétés de gestion signataires des Principes d'Investissement Responsable des Nations Unies et à ne pas investir directement dans des titres émis par des sociétés dont l'activité est significativement liée aux secteurs d'activité suivants :

- Défense ;
- Armement ;
- Tabac ;
- Jeux de hasard ;
- Pétrole et gaz non conventionnels ou
- Charbon Thermique.



Les entreprises qui ne sont pas en conformité avec le Pacte mondial des Nations Unies ou qui présentent un manquement au principe consistant à « Ne Pas Causer de Préjudice Important » aux objectifs environnementaux ou sociaux (« Do Not Significantly Harm » tel que défini dans le règlement européen Taxonomie.)

Sont également proscrits tous les financements d'acteurs impliqués directement ou indirectement dans des activités frauduleuses, de type blanchiment d'argent, prolifération d'armes de destruction massive ou d'armes non conventionnelles ou encore financement du terrorisme. Ces critères s'appliquent aux investissements en représentation des provisions libellées en Euro et en unités de compte.

1.2. Contenu, fréquence et moyens utilisés par l'entité pour informer les souscripteurs, affiliés, cotisants, allocataires ou clients sur les critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance

Ageas France a créé une page sur son site internet dans la rubrique « Engagements de durabilité » accessible à la page <https://www.ageas.fr/engagements-durabilite/>, où le public peut trouver ses engagements en matière de durabilité. Le présent rapport sera publié sur cette page et il sera mis à jour tous les ans.

Par ailleurs, le site <https://ageas.doc.fr> regroupe l'ensemble de la documentation pré-contractuelle et périodique des supports se qualifiant comme Article. 8 ou Article. 9 au regard du règlement européen dit SFDR.

De plus, par l'intermédiaire de sa documentation précontractuelle et aussi dans le cadre de l'information annuelle (relevés de situation annuelle) de façon à informer ses clients et des communications et formations spécifiques sont réalisées régulièrement à l'attention de nos collaborateurs.

1.3. Produits financiers catalogués article 8 et de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019, et part globale, en pourcentage, des encours sous gestion prenant en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans le montant total des encours gérés par l'entité

Les contrats multisupports proposés par Ageas France respectent les obligations posées par la loi Pacte de 2019 en termes d'offre de supports en unités de compte, dans la mesure où ils comportent à minima un support d'investissement labellisé ISR (Investissement Socialement Responsable), une unité de compte « verte » et une unité de compte « solidaire ».

Au 31 décembre 2022, Ageas France propose des contrats qui intègrent au moins une option d'investissement promouvant des caractéristiques environnementales et sociales. L'ensemble des produits commercialisés par Ageas France peuvent donc être qualifiés d'Article 8. Aucun produit ne relève de l'article 9 du règlement SFDR.



S'agissant des supports en unités de compte proposés dans les contrats multisupports, Ageas France relaiera à ses souscripteurs l'information délivrée par les sociétés de gestion concernant leur classification au regard des articles 8 et 9 du règlement SFDR sur le site <https://ageas.doc.fr>. Actuellement près de 500 supports sont classés comme article 8 et une soixantaine de support article 9. La liste détaillée des supports en unités de compte classifiés en article 8 et article 9 se trouve au point 10 du présent Rapport.

Au 31 décembre 2022, le fonds en euros d'Ageas France ne relève pas de l'article 8 ni de l'article 9 du règlement SFDR.

1.4. Prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans le processus de prise de décision pour l'attribution de nouveaux mandats de gestion par les entités mentionnées aux articles L. 310-1-1-3 et L. 385-7-2 du code des assurances ;

Dans le processus de sélection de sociétés de gestion pour l'attribution de nouveaux mandats, Ageas France appliquera la contrainte actuelle en vigueur de retenir des sociétés signataires des Principes d'Investissement Responsable des Nations Unies (United Nations Principles for Responsible Investment : UNPRI), ou à défaut des sociétés prenant en compte des critères ESG dans leurs politiques d'investissement.

Pour être éligibles, les sociétés de gestion devront être en mesure d'appliquer les règles d'exclusion établies par Ageas France, ou à défaut, de démontrer l'existence de règles internes à minima aussi contraignantes.

1.5. Adhésion de l'entité, ou de certains produits financiers, à une charte, un code, une initiative ou obtention d'un label sur la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance, ainsi qu'une description sommaire de ceux-ci, en cohérence avec le d) du 2 de l'article 4 du règlement mentionné ci-dessus.

Depuis l'entrée en vigueur de la loi N°2019-486 du 22 mai 2019 relative à la croissance et à la transformation des entreprises, dite loi Pacte, nous avons développé notre gamme de fonds ISR, ainsi, nos contrats multisupports proposent désormais des unités de compte labellisés Finansol, Greenfin, et ISR.

A travers sa politique d'investissements, dans le cadre des actifs en représentation des provisions mathématiques libellées en Euro, Ageas France décline les règles édictées par le groupe Ageas concernant les enjeux ESG, qui a signé les Principes d'Investissement Responsable des Nations Unies (UNPRI) le 25 janvier 2019.

Le groupe Ageas est signataire du Pacte mondial des Nations unies depuis août 2020. Ageas s'est engagé à soutenir les Dix Principes du Pacte mondial des Nations unies relatifs aux droits de l'homme, aux normes de travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption, mais aussi à rendre compte et à communiquer chaque année à ses parties prenantes les progrès réalisés dans la mise en œuvre de ces Principes. Lancée il y a peu, notre stratégie Impact24 réaffirme nos engagements envers les Dix Principes du Pacte mondial des Nations unies.

Le groupe Ageas adhère aux Principes de l'investissement responsable des Nations Unies (PRI de l'ONU) pour ses investissements, aux Principes d'assurance durable (PSI) du PNUE, aux principes du Pacte mondial des Nations Unies et a adopté une partie des Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies.

Depuis le 1^{er} décembre 2022 Ageas adhère à la Net Zero Asset Owner Alliance (NZAOA), ajoutant un objectif partiel à 2030 aux engagements à long terme pris à l'horizon 2050 pour son portefeuille d'investissement. En tant que premier propriétaire belge d'actifs à rejoindre l'Alliance, Ageas s'est fermement engagé à réduire l'intensité carbone du portefeuille d'investissement détenus par ses entités européennes consolidées de 50 % d'ici 2030.

Le groupe Ageas s'est également engagé à adhérer aux Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU. Sur la base de ses compétences essentielles, il a choisi de travailler activement sur les 10 ODD suivants :





2 - INFORMATIONS RELATIVES AUX MOYENS INTERNES DÉPLOYÉS PAR L'ENTITÉ

2.1. Description des ressources financières, humaines et techniques dédiées à la prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la stratégie d'investissement en les rapportant aux encours totaux gérés ou détenus par l'entité.

Ageas France est engagé dans une démarche active de durabilité qui mobilise l'ensemble de ses équipes : direction générale, direction financière, direction technique, direction juridique, fonctions audit, risques et conformité mais aussi direction des ressources humaines et direction informatique.

Les équipes d'Ageas France interagissent avec leurs collègues du groupe Ageas, implanté en Europe, en Asie et en Grande-Bretagne dans le souci constant d'une meilleure efficacité : partage d'informations, groupes de travail, séminaire sur la durabilité...

En 2021, une veille permanente sur ce sujet a été mis en place par la direction juridique afin d'informer et de mobiliser les collaborateurs et s'agissant d'un sujet très transverse, des réflexions ont été entamées sur la meilleure gouvernance à mettre en place pour faire rayonner la culture de la durabilité dans l'entreprise.

Ces réflexions ont abouti à la création du comité ESG au niveau du groupe Ageas en France, dont la responsabilité est portée par la direction juridique, répond directement au Directeur Général d'Ageas France, et présente son plan d'action au conseil d'administration, souligne l'engagement de l'entreprise et l'importance qu'elle accorde aux aspects ESG.

Ce comité est composé des membres du Management Committee, des Responsables des fonctions clé Conformité, Actuariat, Risque et Audit et des responsables des fonctions directement impactées et son rôle est le suivant :

- Définition des actions à mener par les différents comités d'Ageas France et les Directions opérationnelles des différentes entités du groupe,
- Suivi de l'état d'avancement des différentes actions identifiées par chantier / comité / direction,
- Coordination entre les différents chantiers,
- Validation des rapports ESG,
- Evaluation de l'état d'avancement par rapport aux orientations stratégiques du groupe (e.g. Impact 24),
- Reporting de l'état d'avancement du chantier ESG auprès des conseils d'administration des différentes entités du groupe,
- Reporting de l'état d'avancement du chantier ESG auprès du SteerCo Groupe Ageas en charge de la gestion des enjeux Durabilité.

Le Comité ESG a été mis en place courant 2022.

Considérant que le développement durable concerne et impacte la totalité des directions métiers, Ageas France a décidé de ne pas se doter d'une direction dédiée au développement durable. A titre d'exemple, l'année 2022 a vu la poursuite des travaux sur la durabilité par les différentes directions d'Ageas France :

- Direction technique : participation aux groupe de travail de place et du groupe Ageas, travail avec les sociétés de gestion pour le référencement d'unités de compte relevant de l'article 8 et de l'article 9 du règlement SFDR, travaux de réflexion sur la classification du fonds en euros, etc ;
- Risk management : participation au groupe de travail du groupe Ageas, modélisation des risques de durabilité, etc
- Direction financière : participation au groupe de travail du groupe Ageas, travail avec les sociétés dépositaires des mandats de gestion pour s'assurer du respect des principes guidant les investissements de la société, etc
- Direction juridique : participation au groupe de travail du groupe Ageas, veille juridique à destination des opérationnels, et coordination sur les sujets de durabilité
- Direction des systèmes d'information : mise en place d'actions concrètes pour réduire l'impact environnement de la société, etc ;
- Direction des ressources humaines : formations et sensibilisations à tous les collaborateurs.

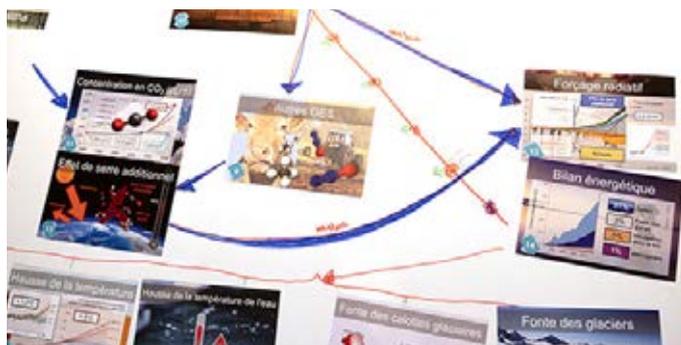
Par ailleurs, et afin d'être en mesure de suivre ses indicateurs de durabilité pour ses placements financiers, Ageas France dispose de licences Global Access de Sustainalytics et de licences Morningstar Direct de Morningstar.

Ageas France bénéficie également des ressources de la holding et des filiales du groupe Ageas qui établissent les listes d'exclusions « Conformité » et « ESG/ISR ».

Ageas France s'inscrit également dans la poursuite d'objectifs définis par la maison mère. Le plan « Impact 24 » en cours prévoit entre autres des objectifs en matière d'investissements durables.

2.2. Actions menées en vue d'un renforcement des capacités internes de l'entité.

La thématique de la durabilité a fait l'objet de plusieurs présentations, tant au niveau du Management Committee que des directions opérationnelles, afin de développer les connaissances des collaborateurs.



Les collaborateurs s'informent également via des participations à des groupes de travail de la FFA ainsi qu'à des manifestations sur la durabilité. A ce titre, la convention annuelle du personnel du 8 décembre 2022 a été organisée autour de la sensibilisation à la durabilité avec l'atelier collaboratif La fresque du Climat.



Le groupe Ageas a développé dans le courant de l'année 2021 des supports de formation spécifiques qui ont été mis à la disposition des collaborateurs en 2022.

Une page dédiée à la durabilité a été créée sur le site internet d'Ageas France qui s'appelle « Engagements de durabilité », elle est accessible à l'adresse suivante : <https://www.ageas.fr/engagements-durabilite/>. Elle a été enrichie par la publication du premier rapport LEC.

3 - INFORMATIONS RELATIVES A LA DEMARCHE DE PRISE EN COMPTE DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE AU NIVEAU DE LA GOUVERNANCE DE L'ENTITE

3.1. Connaissances, compétences et expérience des instances de gouvernance, notamment des organes d'administration, de surveillance et de direction, en matière de prise de décision relatives à l'intégration des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la politique et la stratégie d'investissement de l'entité et des entités que cette dernière contrôle le cas échéant.

Les instances de gouvernance de la Société bénéficient d'un suivi régulier des développements de la réglementation et des conséquences concrètes de celle-ci sur l'activité de l'entreprise ce qui leur permet de prendre les décisions requises en connaissance de cause.

Les membres des instances disposent des compétences requises afin de comprendre et d'appréhender au mieux les enjeux climatiques sociétaux et de gouvernance et les évolutions de la société.

Ainsi, l'objectif est de permettre et de stimuler l'accumulation d'expertise au plus haut niveau de l'organisation.

La création d'un comité spécifique ESG, fait suite à la volonté de la Direction Générale de placer la durabilité au centre des priorités et des actions du groupe Ageas en France et de mettre en exergue la dimension ESG au sein de tous les niveaux de l'activité de la société.

Le Conseil d'administration contrôle la mise en œuvre de cette stratégie en validant les orientations de la société sur les enjeux énergie climat en s'appuyant sur les travaux du comité ESG. Le Conseil d'administration par le biais de la Direction Générale met en œuvre les moyens aux fins d'identifier et de cartographier les différents enjeux, en priorisant les décisions susceptibles d'avoir une incidence sur ces problématiques.

3.2. Inclusion, conformément dans les politiques de rémunération des informations sur la manière dont ces politiques sont adaptées à l'intégration des risques en matière de durabilité

L'accord d'intéressement des salariés du groupe Ageas en France comporte déjà des critères liés à la durabilité. Il est prévu de revoir la politique de rémunération des collaborateurs en ce sens.

3.3. Intégration des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans le règlement interne du conseil d'administration ou de surveillance de l'entité.

La charte de gouvernance de la société a été revue notamment afin d'intégrer le comité ESG mettra au cœur de la stratégie de l'entreprise les enjeux ESG.





4 - INFORMATIONS SUR LA STRATEGIE D'ENGAGEMENT DES EMETTEURS OU VIS-A-VIS DES SOCIETES DE GESTION AINSI QUE SUR SA MISE EN ŒUVRE

4.1. Périmètre des entreprises concernées par la stratégie d'engagement ;

Le groupe Ageas s'est fixé comme objectif la prise en considération de données ESG pour les investissements en direct.

Pour les investissements indirects, via des mandats ou des fonds, l'approche retenue est de privilégier les sociétés de gestion signataires des UNPRI (United Nations Principles for Responsible Investment). Cette approche répond à l'objectif en matière d'Engagement. A défaut d'être signataire des UNPRI, les sociétés de gestion doivent disposer d'une politique d'investissements intégrant des critères ESG.

Cette règle s'applique aux placements en représentation des provisions techniques libellées en Euro ainsi qu'à celles libellées en Unités de Compte.

4.2. Présentation de la politique de vote ;

Hormis les détentions intra-groupe, Ageas France ne détient pas d'actions en direct au sein des placements détenus en représentation des fonds en Euro et des fonds propres.

Au travers de ses placements en représentation des Unités de Compte, Ageas France détient quelques actions en direct, ce de façon marginale. En effet, au 31/12/2022, elles représentent 0.01% du total des encours en UC, soit 0.00% du total des encours Euro et UC confondus.

Etant donné sa non matérialité en relatif et dans l'absolu, pour ce type de placements, Ageas France ne se fixe pas d'objectifs ni de participation ni de votes aux assemblées générales.

Pour les investissements indirects réalisés via des OPC, Ageas France ne formalise pas de politique de vote mais elle s'assure que la société de gestion est signataire des UNPRI ou qu'elle prend en compte des critères ESG dans sa politique d'investissements. De par les intérêts qu'elle a dans certains OPC, Ageas France fait partie de certains conseils d'administration ce qui lui permet de mettre en avant sa vision concernant les enjeux de durabilité.



4.3. Bilan de la stratégie d'engagement et de la politique de vote mise en œuvre

Dès lors que toutes les sociétés de gestion sont signataires des UNPRI ou ont mis en place des critères ESG dans leur politique d'investissements, Ageas France considère que ses valeurs sont respectées.

En 2022, aucun manquement au respect de ces critères n'a été relevé au sein d'Ageas France.

Les actifs du fonds en Euro gérés par des sociétés de gestion externes (fonds ou mandats) représentent 96,2% de l'Actif Général. Parmi ceux-ci, 100% sont gérés par des sociétés respectant le critère « signataire des UNPRI ».

4.4. Décisions prises en matière de stratégie d'investissement, notamment en matière de désengagement sectoriel.

Critères retenus

Les critères ESG tiennent compte de restrictions et lignes de conduite internationales.

Ils visent d'une part à ne pas rentrer, ce sans exception, en relation d'affaires avec les acteurs impliqués directement ou indirectement dans des activités frauduleuses, de blanchiment d'argent, de prolifération d'armes de destruction massive ou non conventionnelles ou encore de financement du terrorisme.

D'autre part, une liste de secteurs d'activités considérés comme non durables a été établie. En font partie les secteurs de l'armement (plus largement considérés que précédemment, c'est-à-dire prenant en compte les armes conventionnelles), du tabac, du charbon thermique, des jeux d'argent, du pétrole et gaz non conventionnels (forages arctiques, sables bitumineux, pétrole et gaz de schiste).

Les entreprises qui ne sont pas en conformité avec le Pacte mondial des Nations Unies ou qui présentent un manquement au principe consistant à « Ne Pas Causer de Préjudice Important » aux objectifs environnementaux ou sociaux (DNSH en anglais signifiant « Do Not Significantly Harm » tel que défini par le règlement européen Taxonomie).

Les produits dérivés sur les denrées alimentaires sont interdits.

Ces listes d'exclusion s'appliquent aux nouveaux investissements détenus en direct quel que soit le type de financement (dette, fonds propres, produits dérivés). Les expositions détenues sous forme d'obligations peuvent être maintenues si elles étaient présentes au moment de l'inscription de l'émetteur dans une des listes d'exclusion.

Ces listes s'appliquent aux placements en représentation des provisions techniques libellées en Euro et en UC. Concernant les UC, une position déjà en portefeuille au moment de l'entrée d'un émetteur dans la liste d'exclusion ESG/ISR ou la liste noire bénéficierait de la clause dite de « grand-père » en cas d'absence d'un accord du client pour arbitrer sa position, ce quelle que soit la catégorie d'actifs.

Enfin, des scores ESG sont considérés et suivis pour les investissements directs dans des titres de capital ou de dette. Lorsque les investissements sont réalisés de manière indirecte, via des mandats ou des fonds, nous validons que la société de gestion (ou son groupe d'appartenance) est signataire des UNPRI.

Informations utilisées pour l'analyse mise en œuvre sur les critères

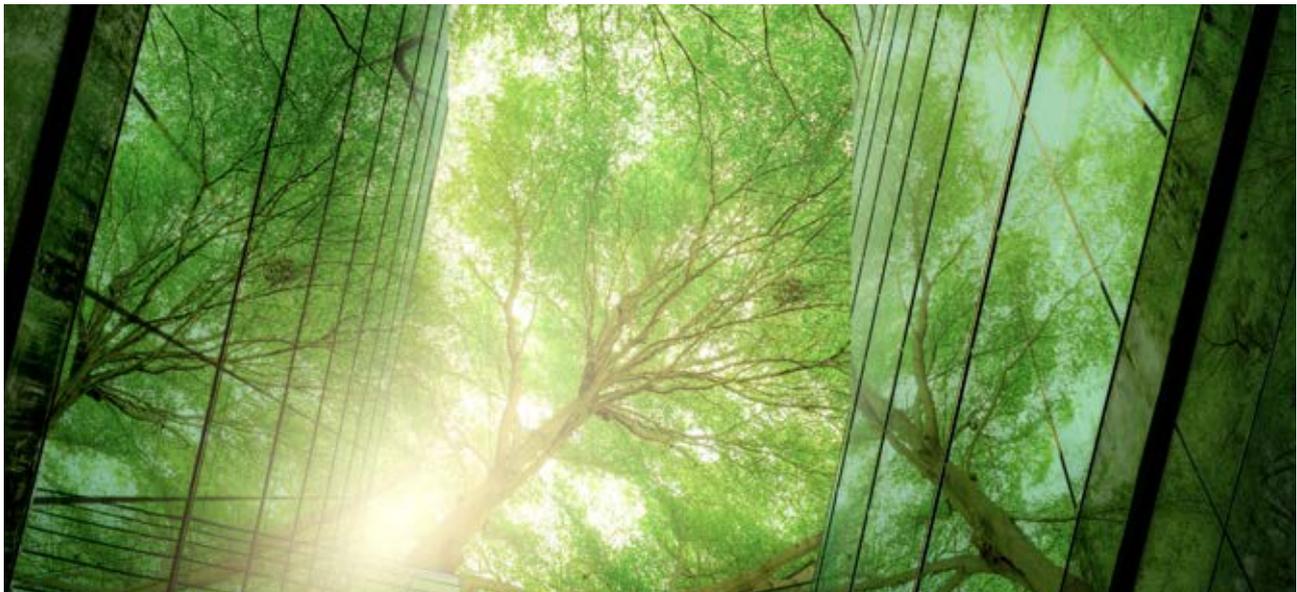
Les informations utilisées sont d'une part les listes de pays, entités ou secteurs émises par les Nations Unies et la Commission Européenne auxquels la communauté internationale impose des restrictions, des embargos ou des sanctions sous forme, entre autres, de transactions ou opérations financières et commerciales.

Ageas France tient compte d'autre part des listes de juridictions, publiées par le Groupe d'Action Financière (GAFI), qui présentent des déficiences stratégiques dans la lutte contre le blanchiment d'argent ou le financement du terrorisme.

Le baromètre global de corruption de Transparency International et la liste des paradis fiscaux non coopératifs publiée par l'OCDE sont également utilisés.

Enfin Ageas France utilise une liste ESG/ISR des émetteurs exclus établie par le groupe Ageas.





Mise en œuvre des restrictions

Ageas France transmet aux sociétés de gestions auxquelles des mandats de gestion sont confiés les trois listes ci-après afin qu'elles soient prises en compte dans les règles d'investissement des mandats.

- La liste noire implique qu'il n'y ait aucune relation d'affaires entre Ageas France et des noms de cette liste, ce sans exception.
 - Son champ d'application s'étend à l'ensemble des titres détenus en direct par Ageas France.
 - Les listes émises par les Nations Unies et la Commission Européenne d'états, entités ou secteurs soumis à des restrictions, embargos ou sanctions sont inscrits sur la liste noire. Les juridictions faisant l'objet d'un appel de la part du GAFI à appliquer des contre-mesures sont également black listées par Ageas France, sans exception.

- La liste grise implique une étude approfondie du dossier d'investissement, une décision spécifique et documentée de la part du Responsable de la Gestion Financière et l'accord préalable du Responsable de la Conformité pour toute entrée ou élargissement d'une relation commerciale ou financière.
 - Son champ d'application s'étend à l'ensemble des titres vifs détenus en direct par Ageas France.
 - Les juridictions présentant des déficiences stratégiques en matière de lutte anti blanchiment ou de combat contre le financement du terrorisme et pour lesquelles soit le GAFI n'a pas reçu d'engagement de plan d'action soit il estime que les progrès réalisés ne sont pas suffisants, sont mises sur la liste grise.
 - Les pays des groupes 1 et 2 du baromètre de corruption globale de Transparency International (au moins 30% des répondants déclarent avoir payé un pot-de-vin au cours des 12 derniers mois),
 - Les pays considérés par l'OCDE comme des paradis fiscaux non coopératifs sont mis sur la liste grise.

- La liste ESG/ISR implique une interdiction de détenir des parts ou actions de sociétés remplissant les conditions présentées dans le tableau ci-dessous.

Elle implique également une interdiction de tout nouvel investissement dans des titres de dette émis par ces sociétés, mais laisse la possibilité de maintenir en portefeuille jusqu'à leur maturité ceux acquis avant la date d'ajout de l'interdiction dans la liste

Critères d'exclusion	Sous-secteur d'exclusion	Seuil maximum en % du chiffre d'affaires
Charbon thermique	Extraction et exploration	10%
	Production d'électricité	10%
	Produits et services dédiés	10%
Pétrole et gaz non conventionnels	Extraction - Sables bitumineux - Pétrole et gaz de l'arctique - Pétrole et gaz de schiste	10%
Tabac	Fabrication de produits à base de tabac	0%
	Produits ou services liés au tabac	10%
	Vente/distribution au détail de produits à base de tabac	10%
Jeu de hasard	Propriété et exploitation d'un établissement de jeux de hasard	10%
	Équipement spécialisé	10%
	Produits et services connexes	10%
Armement (hors armes controversées ou de destruction massive)	Contractants militaires : - Armement - Produits et services liés à l'armement	10%
	Armes légères : - Clientèle civile - Militaire ou force de l'ordre, - Principaux composants d'armes légères	10%
	Industrie aérospatiale et de la défense (*)	n.a.
Pacte Mondial des Nations unies	Non conforme	Exclu
Absence de préjudice important - Do Not Significantly Harm (DNSH)(**)	Tout manquement	Exclu
Critères Sociaux Basiques - Minimum Safeguards (**)	Non respect des critères	Exclu

La liste d'exclusion est élaborée sur la base de l'univers de recherche globale de Sustainalytics.

En outre, les activités sont suivies de près en dehors de ce cadre sur la base d'une obligation de moyens. Tout dépassement de limite est ainsi détecté puis résolu.

(*) : Basé sur l'appartenance au secteur de l'industrie aérospatiale et de la défense pour les constituants des indices MSCI World et ICE BofA Global Corporate.

(**) Tel que défini dans le Règlement Taxonomie de l'UE

Bilan des stratégies d'exclusion « Compliance » et « ESG/ISR » (exclusions sectorielles)

Les listes d'exclusion « Compliance » et « ESG / ISR » ont été mises à jour deux fois au cours de l'année 2022.

Sur la période, les règles d'exclusion ont été respectées.

En effet, pour ce qui concerne les placements des fonds en Euro, aucun investissement obligatoire n'a été réalisé sur un des émetteurs inscrits sur l'une des listes d'exclusion.

Une seule position bénéficie de la clause dite de Grand-Père au 31/12/2022. Il s'agit de l'obligation ISRAEL ELECTRIC 5%14-121124, émise par The Israel Electric Corp. Ltd et acquise le 12/04/2017, avant la mise en place de la liste d'exclusions sectorielles. Fin 2022, cette exposition pèse 0.08% de la Valeur de Réalisation des placements admis en représentation des provisions techniques libellées en Euro et 0.05% du total des placements d'Ageas France.

Pour ce qui concerne les placements en Unités de Compte, aucun bris des règles d'exclusion n'a été identifié en 2022. La clause de Grand-Père n'a pas été utilisée.

Point spécifique sur la stratégie globale de durabilité de BNP Paribas Asset Management, premier Gestionnaire d'actifs en termes d'encours dans les placements Euro et UC confondus

Au 31 décembre 2022, le poids des actifs gérés par BNP Paribas Asset Management est de 44% du total en Valeur de Réalisation. Il se décompose comme suit entre placements Euro et UC et par mode de gestion d'actifs.

Part de l'encours en valeur de réalisation au 31/12/2022	Euro	UC	Total
mandat obligatoire BNPPAM	64%	0%	39%
OPC BNPPAM	2%	9%	5%
hors BNPPAM	34%	91%	56%
Total Encours	100%	100%	100%

Les placements gérés par BNP Paribas Asset Management, que ce soit via des Organismes de Placements Collectifs (OPC) ou via des mandats de gestion, se voient appliquer la Stratégie Globale de Durabilité de la société de gestion.



Voici une synthèse transmise par **BNP Paribas Asset Management** concernant leur approche sur la durabilité.

NOTRE APPROCHE EN PRATIQUE

Notre approche concernant la durabilité commence par une philosophie d'investissement, un ensemble de convictions sous-jacentes qui éclairent les équipes d'investissement lorsqu'elles gèrent leurs portefeuilles. Les considérations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) pertinentes sont intégrées dans les philosophies d'investissement.

Au moment de générer des idées, les équipes d'investissement réfléchissent de manière générale aux futures opportunités d'investissement. L'intégration de critères ESG leur permet d'inclure ou de rejeter des opportunités, en considérant ces critères. Par exemple, certaines stratégies identifient en priorité les titres les mieux notés d'un point de vue ESG (dans leur univers d'investissement) pour une analyse financière complémentaire.

Lors de la construction du portefeuille, les critères ESG peuvent être utilisés pour sélectionner les entreprises, surpondérer ou sous-pondérer certains titres, ou orienter les portefeuilles. Par exemple, un grand nombre de nos portefeuilles multifactoriels ont tendance à sous-pondérer des titres à forte intensité carbone et privilégient ceux à haute performance ESG.

En ce qui concerne la gestion des risques, nous avons l'obligation fiduciaire envers nos clients de prendre tous les risques en considération, ESG et durabilité compris.

Notre activité de vote par procuration est dirigée par notre équipe *Stewardship*, qui assure la liaison avec les gérants de portefeuille pour inclure leurs remarques sur les votes stratégiques. Le dialogue avec les entreprises sur les sujets de gouvernance et de durabilité est généralement mené par cette même équipe, tandis que les équipes d'investissement évoquent les sujets ESG lors de leurs rencontres régulières avec les entreprises.

Conformément à nos principes d'intégration ESG, nous surveillons le score ESG et l'empreinte carbone des investissements par rapport à leurs indices de référence dans le but qu'ils soient meilleurs que ces derniers. Nous communiquons ces deux indicateurs de performance clés (*Key Performance Indicators – KPI*) à nos clients pour qu'ils puissent mieux comprendre l'incidence de leurs portefeuilles.

Nous pensons que notre approche fournit un cadre solide pour intégrer et gérer les risques et les opportunités liés au développement durable dans le processus d'investissement.

Pour aller plus loin : <https://www.bnpparibas-am.com/fr-fr/investisseur-prive/sustainability/>

Point spécifique sur la stratégie globale de durabilité de la SCI Viagénérations de Turgot Asset Management, deuxième gestionnaire d'actifs en termes d'encours dans les placements Euro et UC confondus

Au 31 décembre 2022, le poids des actifs gérés par Turgot Asset Management via l'unique OPC représenté dans les placements d'Ageas France est de 3,9% du total en Valeur de Réalisation. Il se décompose comme suit.

Part de l'encours en valeur de réalisation au 31/12/2022	Euro	UC	Total
OPC Turgot AM	0,0%	9,9%	3,9%
hors Turgot AM	100,0%	90,1%	96,1%
Total Encours	100,0%	100,0%	100,0%

Les placements gérés par **Turgot Asset Management**, via la SCI Viagénérations, se voient appliquer la Stratégie Globale de Durabilité de la société de gestion. En voici un extrait synthétique.

DEMARCHE GENERALE DE TURGOT ASSET MANAGEMENT DANS LA PRISE EN COMPTE DES CRITERES ESG DANS SA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

La satisfaction des clients est au cœur de notre philosophie. Nous attachons une importance particulière aux valeurs de cohérence et de transparence envers l'ensemble des parties prenantes : clients, collaborateurs, partenaires, actionnaires.... Nous nous attachons également à prolonger nos valeurs au travers des investissements que nous réalisons pour nos différents fonds (OPC et SCI) afin de vérifier l'alignement des intérêts de toutes les parties.

Nous pensons que la création de valeur repose sur des performances financières et extra financières. Aussi, Turgot Asset Management estime que la capacité à concilier les enjeux économiques et l'investissement responsable est indicative d'un rapport rendement / risque amélioré sur le long terme pour l'émetteur, le portefeuille et donc nos clients.

Nous sommes donc convaincus qu'il est de la responsabilité de Turgot Asset Management d'encourager les entreprises, par nos actions d'investissement ou de désinvestissement, ainsi que par des actions de vote et de dialogue, à prendre en compte dans leurs opérations et leurs décisions stratégiques les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Notre stratégie d'investissement durable repose sur les piliers suivants :

- Une analyse ESG (stratégie quantitative)
- Un dispositif de reporting sur la performance extra-financière de nos fonds article 8 SFDR

Notre approche s'appuie systématiquement sur ces 2 piliers et se décline différemment selon deux catégories de fonds qui composent notre gamme.

Les fonds à intégration ESG : conforme à l'article 8 SFDR

Pour ces OPC, notre approche consiste à prendre en compte dans notre gestion des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance. L'analyse des critères extra-financiers permet d'identifier les meilleures pratiques ESG et de mieux apprécier les risques auxquels les entreprises font face.

Les fonds ne prenant pas en compte le risque de durabilité : conforme à l'article 6 SFDR

Le processus de prise en compte du risque de durabilité sur les fonds type OPC repose uniquement sur la politique de gestion des controverses ainsi que sur la politique de vote et d'engagement. Aucune analyse de critères extra-financiers n'est mise en œuvre.

Pour le cas particulier des fonds immobiliers (SCI) les critères d'investissement de sélection des actifs (localisation zone tendue, accès transports et services, travaux, environnement (absence amiante, note DPE...) sont mis en place dans le cadre de la politique d'investissement.

Le Comité d'investissement est garant de l'application de ces critères.

L'ANALYSE ESG

PROVENANCE DES DONNEES UTILISEES

Turgot Asset Management utilise la société Sustainalytics en tant que fournisseur de données ESG en raison de la fiabilité des données recueillies et de leur disponibilité pour un grand nombre d'entreprises/émetteurs.

Les notes ESG Risk Ratings, qui encapsulent une analyse ESG à 360° faite par Sustainalytics, sont utilisées pour notre analyse extra-financière.

REPORTINGS

Les rapports de gestion pourront être accompagnés de données ESG, que Turgot Asset Management actualise sur une base trimestrielle et tenues à disposition des tiers. Pour les OPC, celles-ci proviennent de Sustainalytics et ne sont pas éditables : les notes des principales positions de chaque portefeuille sont représentées sous forme de tableaux, et les notes moyennes des positions du portefeuille et de son indice de référence par secteur sous forme d'histogrammes.

Certaines données spécifiques (intensité carbone...) sont mises en exergue par des notes plus précises de Sustainalytics.

COMITE ESG

Pour les fonds article 8 SFDR un Comité ESG se tient sur une base trimestrielle afin de passer en revue les éventuelles controverses de nature ESG

Pour aller plus loin : <https://www.turgot-capital.fr/turgot-am/informations-reglementaires>

Point spécifique sur la stratégie globale de durabilité de Edmond de Rothschild Asset Management, troisième Gestionnaire d'actifs en termes d'encours dans les placements Euro et UC confondus

Au 31 décembre 2022, le poids des actifs gérés par Edmond de Rothschild Asset Management (Edram) est de 3,6% du total en Valeur de Réalisation. Il se décompose comme suit.

Part de l'encours en valeur de réalisation au 31/12/2022	Euro	UC	Total
OPC EDRAM	0,5%	8,3%	3,6%
hors EDRAM	99,5%	91,7%	96,4%
Total Encours	100,0%	100,0%	100,0%

Les placements d'Ageas France gérés par Edmond de Rothschild Asset Management, qui sont des Organismes de Placements Collectifs (OPC), se voient appliquer la Stratégie Globale de Durabilité de la société de gestion. En voici un extrait synthétique.

IV. DEMARCHE DE LA PRISE EN COMPTE DES CRITERES ESG AU NIVEAU DE LA GOUVERNANCE DE L'ENTITE

CONNAISSANCE, COMPETENCES ET EXPERIENCE DES INSTANCES DE GOUVERNANCE

La stratégie d'Investissement Responsable de Edmond de Rothschild Asset Management (France) est développée s'appuyant sur l'expertise de l'équipe IR. Déployée au sein des équipes de gestion avec l'aide de l'ensemble des fonctions support, la 3ème stratégie IR (2021-2024) est pilotée sous l'autorité du Comité Exécutif Asset Management du groupe Edmond de Rothschild et coordonnée par un Comité de Pilotage IR Asset Management. Ce comité est présidé par le Global CEO Asset Management et compte parmi ses membres les responsables des différentes directions. Ceux-ci contribuent à la mise en œuvre des actions de la Feuille de route IR 2021-2024, priorisée au sein de leurs Directions.

La stratégie 2021-2024 concerne, pour la première fois, l'ensemble du périmètre de la ligne de métiers de gestion d'actifs liquides et d'actifs réels du groupe Edmond de Rothschild. Elle vise à structurer l'engagement approfondi d'Edmond de Rothschild en faveur de l'investissement responsable et d'assurer son développement. Elle se concrétise notamment par la fixation d'un certain nombre d'objectifs transversaux concernant l'intégration ESG, le climat, la formation et la communication IR ainsi l'inclusion de critères ESG dans la rémunération.

INTEGRATION DES RISQUES EN MATIERE DE DURABILITE DANS LES POLITIQUES DE REMUNERATION

Le Règlement Disclosure établit ainsi des règles harmonisées pour les acteurs des marchés financiers relatives à la transparence en ce qui concerne l'intégration des risques en matière de durabilité et la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité dans leurs processus ainsi que la fourniture d'informations en matière de durabilité en ce qui concerne les produits financiers.

En outre, le Règlement Disclosure prévoit l'obligation pour les acteurs des marchés financiers et les conseillers financiers de publier des politiques écrites sur l'intégration des risques en matière de durabilité et de garantir la transparence de cette intégration.

En matière de rémunération, l'objectif est de :

- parvenir à davantage de transparence, en termes qualitatifs ou quantitatifs, en ce qui concerne les politiques de rémunération,
- promouvoir une gestion des risques saine et effective en ce qui concerne les risques en matière de durabilité,
- s'assurer que la structure de la rémunération n'encourage pas la prise de risques excessive en matière de durabilité, et que celle-ci soit liée à la performance ajustée aux risques.

Afin de se conformer à ces dispositions, Edmond de Rothschild Asset Management (France) a :

- mis à jour la présente Politique de Rémunération en ce qui concerne l'intégration des risques en matière de durabilité ;
- publié ces informations sur le site internet.

Dans le cadre de la prise en compte des risques de durabilité² tel que prévue par le Règlement Disclosure, Edmond de Rothschild Asset Management (France) fixe en 2021 des objectifs ESG aux collaborateurs qualifiés de Personnel Identifié et notamment parmi les fonctions dirigeantes, les fonctions de gestion (Investment team), les fonctions business development et les fonctions support. Ces objectifs relèvent pour la plupart des objectifs qualitatifs fixés lors de l'entretien individuel d'évaluation. L'extension d'inclusion de critères ESG dans la rémunération concernera tous les collaborateurs en 2022.

INTEGRATION DES RISQUES EN MATIERE DE DURABILITE DANS LE REGLEMENT INTERNE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le Règlement intérieur du Conseil de Surveillance a été mis à jour afin d'intégrer les risques en matière de durabilité

Cette mise à jour a été l'occasion de revoir et de renforcer les exigences déjà mises en place par les dispositions de la Loi de transition énergétique pour la croissance verte afin de poursuivre la transformation et l'encouragement au développement d'une économie plus durable. Son article 29 et son décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 imposent notamment de nouvelles obligations en matière de gouvernance. Aussi, afin de satisfaire aux nouvelles dispositions de l'article D.533-16-1 (III.3.c) du Code Monétaire et Financier, l'article 1 du Règlement Intérieur relatif à la compétence du Conseil a été modifié afin d'y intégrer la prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance.

² Ce risque est défini comme un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance que, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur d'un investissement effectué.

V. STRATÉGIE D'ENGAGEMENT AUPRÈS DES ÉMETTEURS

Le dialogue et l'engagement représentent un élément essentiel de la responsabilité fiduciaire et du rôle d'investisseur responsable d'Edmond de Rothschild. Il contribue à cibler les attentes en tant qu'investisseur responsable sur les résolutions présentées en Assemblée générale.

L'engagement avec les entreprises favorise l'influence positive sur des thématiques spécifiques et encourage les meilleures pratiques. Ce dialogue constructif permet d'accompagner les entreprises dans leurs efforts de transparence et d'amélioration de performance sur le long terme. Notre approche englobe l'ensemble classes d'actifs actions et crédit corporate. Notre démarche structurée passe par le dialogue, individuel ou collectif, avec les entreprises, le dialogue pré-assemblée, le vote aux assemblées générales et si besoin la participation à des dépôts de résolution aux assemblées. Notre politique de vote s'applique de manière uniforme sur l'ensemble des valeurs détenues.

La politique d'engagement actionnarial est disponible ici : <https://www.edmond-de-rothschild.com/SiteCollectionDocuments/assetmanagement/isr/EDRAM-FR-Politique-Engagement.pdf>

Edmond de Rothschild Asset Management met régulièrement à jour sa politique de vote et engagement. Un Comité Dialogue et Engagement, sous la direction de notre Chief Investment Officier Asset Management, a été créé afin de renforcer notre démarche auprès des entreprises.

Pour aller plus loin : <https://www.edmond-de-rothschild.com/fr/Pages/Responsible-investment.aspx>



5 - INFORMATIONS RELATIVES A LA TAXONOMIE EUROPEENNE ET AUX COMBUSTIBLES FOSSILES

5.1. Situation des placements présentant des engagements relatifs aux règlements européens « Disclosure » (SFDR) et « Taxonomie »

Cette partie concerne la part des encours concernant les activités en conformité avec les critères d'examen technique définis au sein des actes délégués relatifs aux articles 10 à 15 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088, conformément à l'acte délégué adopté en vertu de l'article 8 de ce règlement.

Rappel des grands principes des deux règlements :

Le règlement européen sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers, dit Disclosure (SFDR – Sustainable Finance Disclosure Regulation) prévoit un certain nombre de critères permettant aux produits financiers de répondre de l'article 8 ou de l'article 9, gage d'engagements en matière de durabilité.

Ainsi, les produits relevant de l'article 8 du règlement promeuvent des caractéristiques sociales ou environnementales et peuvent investir dans des investissements durables, mais ne s'articulent pas nécessairement autour d'un objectif d'investissement durable.

Les produits relevant de l'article 9 ont un objectif d'investissement durable. Un minimum de 50% des investissements doivent avoir un objectif durable. Les types de stratégie à impact ou thématique (par exemple des fonds investissant dans la mobilité bas-carbone) sont des types de stratégie de sélection suffisants pour relever de l'article 9. Les types de stratégie de sélection par exclusion sectorielle ou par scoring ESG ne sont en revanche pas suffisants. (ils le sont en revanche pour l'article 8).

Pour être qualifié de durable, un investissement doit être aligné avec le règlement « Taxonomie » de l'Union Européenne. Ce règlement met en place une classification des activités économiques en utilisant des critères scientifiques, afin d'aider les investisseurs à reconnaître les activités durables, c'est-à-dire « vertes ». Pour qu'une activité économique soit considérée comme durable, la taxonomie s'appuie sur 6 objectifs environnementaux :

- l'atténuation du changement climatique;
- l'adaptation au changement climatique;
- l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines; la transition vers une économie circulaire; la prévention et la réduction de la pollution;
- la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Les activités économiques que l'on peut retrouver dans la taxonomie sont dites « éligibles ».

Cependant, une activité « éligible » n'est pas forcément « durable ». Pour être effectivement durable, une activité doit être « alignée » sur la Taxonomie, c'est-à-dire qu'elle doit respecter ces trois conditions cumulatives :

- contribuer significativement, c'est-à-dire avoir un impact positif significatif, à l'un des 6 objectifs environnementaux listés plus haut ;
- ne pas avoir d'impact négatif significatif sur les 5 autres objectifs environnementaux (principe du DNSH – Do Not Significantly Harm) ;
- respecter des garanties minimales sociales (droits humains, etc. deuxième pilier du DNSH).

Bilan des placements au 31 décembre 2022

Les placements d'Ageas France sont présentés de manière distincte selon qu'il s'agisse des placements en représentation des engagements libellés en Euro ou de ceux en unités de compte (UC).

En effet , la nature des titres est sensiblement différente avec une prépondérance des obligations détenues en direct côté Euro et une prépondérance des organismes de placements collectifs (OPC) côté UC. Certaines données sont présentées uniquement pour les placements Euro tandis que d'autres le sont pour les deux catégories.

Placements Euro

Obligations labellisées

A fin 2022, les obligations labellisées (Green, Social ou Sustainable bonds) représentent 2.2% des encours en valeur de réalisation des placements Euro.

	Part de l'encours en valeur de réalisation - Euro
Green Bonds	1,7%
Social Bonds	0,1%
Sustainable Bonds	0,3%
Total obligations labellisées	2,2%
Total Encours	100,0%

Part des activités alignées à la Taxonomie

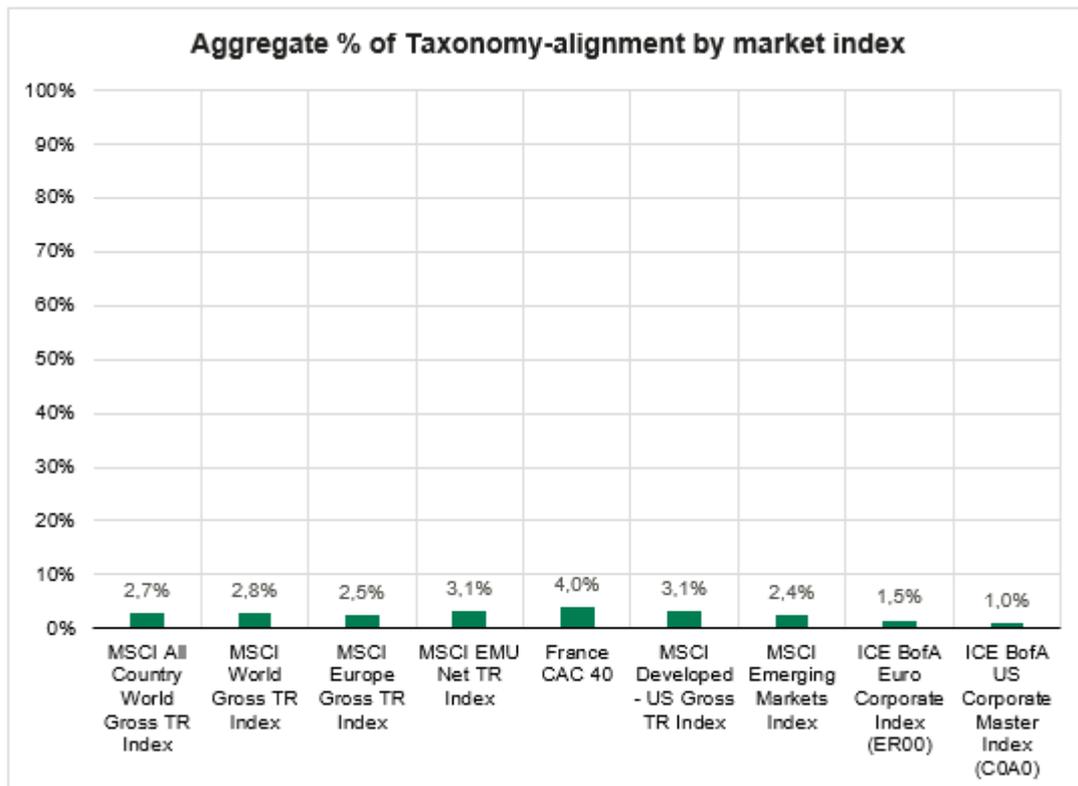
Les émetteurs des obligations en portefeuille peuvent avoir des activités éligibles et parmi celles-ci des activités alignées.

Au 31 décembre 2022, une très large majorité des émetteurs n'ont pas encore publié de telles informations. Aussi, la part de ces activités demeure très faible.

En effet, le poids des activités alignées, mesuré à partir du chiffre d'affaires est de 0.7%.

Part des Activités Alignées et Eligibles en % du total Valeur de Réalisation au 31/12/2022	Chiffre d'Affaires
part des activités alignées	0,7%
part des activités éligibles	3,3%
Total Encours	100,0%

Parmi les grands indices boursiers, la part d'activités alignées à la Taxonomie est encore faible à ce jour. A fin février 2023, le poids des activités alignées déclarées par les entreprises du CAC40 est de 4.0%.



Source : BNPP AM, aggregations basées sur des données Bloomberg de février 2023.

Placements Euro et UC (SFDR)

Dans les placements Euro et UC , on retrouve des produits relevant des articles 8 ou 9 du règlement « Disclosure » (SFDR).

La part de fonds Article 8 ou 9 dans les placements Euro est respectivement de 4.9% et de 1.0%. Elle est relativement faible du fait d'une très large majorité de titres, notamment obligataires, pour lesquels cette qualification n'est pas applicable. En outre, un certain nombre de fonds à échéance investis avant l'entrée en vigueur du règlement ne peuvent prétendre à relever d'un des deux articles.

Ageas France au 31/12/2022	Euro	
	Part de l'encours en valeur de réalisation	Part du nombre de titres total
Titres Article 9	1,0%	0,3%
Titres Article 8	4,9%	6,1%
Titres non Art. 8 ou 9	1,8%	5,2%
Données Non Disponible	9,4%	13,5%
Non Applicable	82,9%	74,8%
Total	100,0%	100,0%

Dans les placements en UC, où l'on retrouve beaucoup de fonds « ouverts » c'est à dire sans date d'échéance, les titres relevant des articles 8 et 9 sont nettement plus représentés, avec respectivement 34.9% et 7.5% des encours en valeur de réalisation. En nombre de titres investis, le poids des produits relevant de l'article 8 est de 47.9%.

Ageas France au 31/12/2022	UC	
	Part de l'encours en valeur de réalisation	Part du nombre de titres total
Titres Article 9	7,5%	5,9%
Titres Article 8	34,9%	47,9%
Titres non Art. 8 ou 9	15,2%	18,3%
Données Non Disponible	31,9%	14,3%
Non Applicable	10,5%	13,7%
Total	100,0%	100,0%

5.2. Part des encours dans des entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles au sens de l'acte délégué en vertu de l'article 4 de ce règlement.

Les règles d'exclusions sectorielles (cf. 4- INFORMATIONS SUR LA STRATEGIE D'ENGAGEMENT DES EMETTEURS OU VIS-A-VIS DES SOCIETES DE GESTION AINSI QUE SUR SA MISE EN ŒUVRE) interdisent les nouveaux investissements dans des titres émis par des sociétés dont le chiffre d'affaires est supérieur à :

- 10% sur l'extraction ou l'exploration de charbon
- 10% sur la production d'électricité à partir de charbon
- 10% sur les produits et services dédiés aux activités liées au charbon thermique
- 10% sur l'extraction de pétrole et gaz non conventionnels (sables bitumineux, pétrole et gaz de schiste, forages arctiques)

Ces contraintes ont été respectées depuis leur mise en place et une seule clause de grand-père a été activée pour une exposition obligataire sur l'émetteur Israel Electric qui dépasse le seuil de chiffre d'affaires sur le secteur lié au charbon thermique.

Au total les expositions sur les émetteurs des secteurs des énergies fossiles est de 2.6% pour les placements Euro et de 0.03% pour ceux en UC.

	Part de l'encours en valeur de réalisation	
	Euro	UC
Secteur des Energies Fossiles	2,6%	0,03%



6 - INFORMATIONS RELATIVES SUR LA STRATEGIE D'ALIGNEMENT AVEC LES OBJECTIFS INTERNATIONAUX DE LIMITATION DU RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE PREVUS PAR L'ACCORD DE PARIS

Stratégie avec objectif quantitatif à horizon 2030

Ageas France engage des réflexions pour mettre en place une stratégie d'alignement avec les objectifs Internationaux de limitation du réchauffement climatique prévu par l'Accord de Paris, répondant ainsi au point 6 du Décret n° 2021-663 du 27 mai 2021.

Par ailleurs, le groupe Ageas impose à ses filiales des efforts en matière de réduction des émissions de CO2.

A cet effet, Ageas France renseigne de façon précise, les actions entreprises pour atteindre cet objectif et les consommations réalisées. Les questions portent sur les consommations d'énergie liées au siège social mais aussi notamment sur les modalités de transport des collaborateurs. Ces données sont analysées par la société indépendante CO2logic qui restitue son analyse au groupe Ageas.

Stratégie concernant les placements détenus en direct en représentation des fonds Euro

De par ses exclusions sectorielles interdisant tout nouvel investissement dans des sociétés dont une part non négligeable du chiffre d'affaires serait réalisée :

- dans des activités d'extraction de charbon, de production d'électricité à partir de charbon ou des activités de production ou services liées au charbon thermique,
- dans des activités d'extraction de pétrole et gaz non conventionnels.

La société s'engage à une sortie totale des émetteurs concernés à horizon fin 2024, date d'arrivée à échéance de la dernière obligation dont l'émetteur, Israel Electric, réalise une part significative de son activité dans le charbon thermique (analyse basée sur les données publiques lors de la dernière revue de la liste d'exclusion en décembre 2022). Cet engagement porte sur les titres financiers détenus en direct par Ageas France au sein des placements en représentation des fonds en Euro, soit 80.4% en valeur de réalisation.



Par ailleurs, Ageas France engage des réflexions sur la détermination d'un objectif quantitatif à horizon 2030, revu tous les cinq ans jusqu'à horizon 2050. L'objectif comprendra les émissions de gaz à effet de serre directes et indirectes en valeur absolue ou valeur d'intensité par rapport à un scénario de référence et une année de référence. Il pourra être exprimé par la mesure de l'augmentation de température implicite ou par le volume d'émissions de gaz à effet de serre.

7- INFORMATIONS SUR LA STRATEGIE D'ALIGNEMENT AVEC LES OBJECTIFS LONGS TERME LIES A LA BIODIVERSITE

Ageas France engage des réflexions pour mettre en place une stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité, répondant ainsi au point 7 du Décret.

8 - INFORMATION SUR LES DEMARCHES PRISES EN COMPTE DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE DANS LA GESTION DES RISQUES

Ageas France a intégré les risques en matière de durabilité (risque ESG) dans ses processus de gestion interne des risques. Dans sa politique de risque, Ageas France classe les risques selon la taxonomie des risques. Celle-ci est conçue de manière à garantir une approche cohérente et globale de gestion interne des risques. Cette taxonomie a été revue en 2022 et intègre plusieurs catégories de risques ESG :

Risque global

Risques financiers

Risque de défaut

- Risque de défaut de contrepartie
- Risque de défaut des investissements

Risque de Marché

- Risque de taux d'intérêt
- Risque sur actions
- Risque de spread
- Risque de change
- Risque sur actifs immobiliers
- Risque de concentration du risque de marché

Risque de liquidité

Risque lié aux actifs incorporels

Risques du passif d'assurance

Risque de Souscription Vie

- Risque de mortalité
- Risque de longévité
- Risque d'incapacité/invalidité
- Risque de chutes
- Risque de dépenses
- Risque de révision

Risque de Catastrophe - Vie

Risques opérationnels

Pratiques d'emploi et sécurité sur le lieu de travail

Gestion de l'exécution, de la livraison et des processus

Technologie

Fraude interne

Fraude externe

Dommages aux biens matériels

Clients, Produits et Pratiques commerciales et juridiques

Conduct

Conformité réglementaire

Tiers

Reporting réglementaire, publication, déclarations fiscales et impôts

Gestion de la continuité d'activités, gestion de crise, résilience opérationnelle

Gestion des données

Sécurité de l'information

Modèle

Autres risques

Risque stratégiques

Risques liés à la gestion du changement

Risques liés à l'environnement économique/l'industrie

Risque systémique

Risque de durabilité

Un risque de durabilité est un événement environnemental, social ou de gouvernance (ESG) incertain qui, s'il se produit, peut avoir un impact négatif significatif sur Ageas en France. Il inclut les opportunités qui peuvent s'offrir à Ageas en France en raison de l'évolution des facteurs environnementaux ou sociaux.

La politique de Risque d'Ageas en France retient les sous risques énumérés ci-dessous :

- **L'environnement** se rapporte à la qualité et au fonctionnement de l'environnement naturel et des écosystèmes, et à la contribution positive d'Ageas France à leur égard - cela comprend :
 - Recul de la biodiversité (extinction/réduction d'espèces végétales ou animaux, local ou au niveau mondial) ;
 - Emissions de gaz à effet de serre;
 - Changement climatique (vents violents, conditions météorologiques extrêmes, catastrophes naturelles, réchauffement climatique...) ;
 - Énergie renouvelable;
 - Efficacité énergétique ;
 - L'épuisement ou la pollution de l'air, de l'eau ou des ressources ;
 - La gestion des déchets;

- 
- Appauvrissement de l'ozone stratosphérique ;
 - Changement d'occupation des sols ;
 - Acidification des océans ;
 - Modifications des cycles de l'azote et du phosphore.

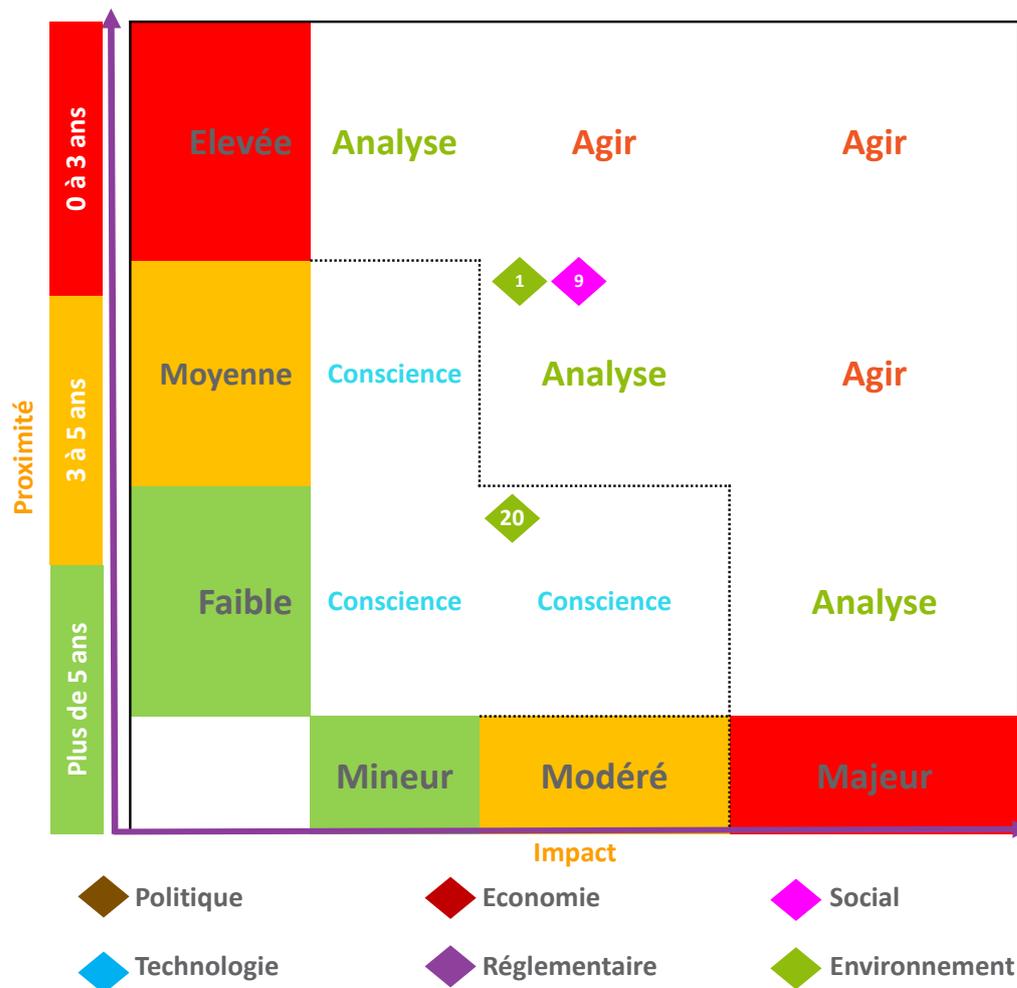
- **Le social** concerne les droits, le bien-être et les intérêts des personnes et des communautés :

- Droits humains ;
- Normes de travail (travail des enfants, esclave et servitude) ;
- Santé et sécurité au travail ;
- Liberté d'association et d'expression ;
- Gestion du capital humain & relations sociales ;
- Diversité ;
- Relations avec les collectivités locales ;
- Activités dans les zones de conflit ;
- Santé & accès aux médicaments ;
- Virus (SIDA / VIH / Coronavirus...) ;
- La protection des consommateurs ;
- Armes controversées.

• **La gouvernance** concerne :

- Structure, taille, diversité, compétences et indépendance du conseil d'administration ;
- Rémunération des dirigeants ;
- Droits des actionnaires ;
- Interaction avec les parties prenantes ;
- Divulgence d'informations ;
- L'éthique ;
- Pots-de-vin et corruption ;
- Contrôles internes et gestion des risques ;
- Stratégie d'entreprise et sa mise en œuvre pour les questions environnementales et sociales ;
- Les questions portant sur les relations entre la direction d'une entreprise - son conseil d'administration - ses actionnaires - ses parties prenantes. Ageas France procède à des évaluations des risques auxquels elle est posée sur une base régulière.

Sur l'exercice 2022, Ageas France a identifié trois risques de durabilité pertinents pour son activité au sein de son évaluation des risques émergents dont voici un extrait :



1 Pollution et changement climatique : l'augmentation de la fréquence et de la violence des événements climatiques (tempêtes, inondations, ...), les mouvements de populations induisant des risques géopolitiques nouveaux, et la problématique d'emballement de ces phénomènes pourraient impacter l'économie mondiale, les marchés financiers et impacter ainsi Ageas France notamment via ses investissements.

9 Responsabilité sociétale des assureurs, manière éthique de conduire l'activité : face aux enjeux ESG, les attentes et exigences des clients & partenaires sont croissantes concernant la responsabilité des assureurs en tant qu'investisseurs institutionnels, sur le changement climatique, et leurs engagements sociaux/écologiques. Ces attentes peuvent conduire à un désavantage concurrentiel, les clients s'orientant vers les assureurs effectivement engagés sur ces questions, voire des mécanismes de boycott, et plus généralement, des impacts sur la réputation d'Ageas France / de son groupe.

Risque de transition : le risque de transition survient alors que les différents acteurs économiques cherchent à s'adapter au changement climatique (via par exemple la réduction des émissions de CO₂). Cela a des implications pour les assureurs-vie compte tenu de la manière dont ils investissent. Un risque de transition particulier est la survenance d'actifs bloqués. Ce sont des actifs qui deviennent obsolètes en raison de changements de politique (véhicules diesel, autres industries, ...) ou en raison de la tarification du carbone. Ces actifs peuvent ne pas être résilients au climat et devenir non rentables, risqués ou compromis par des changements physiques.

L'évaluation de ces risques émergents s'effectue selon deux dimensions :

- Proximité: illustre la vitesse avec laquelle le risque pourrait se développer, évoluer et impacter l'activité d'Ageas France.
- Impact : mesure l'impact sur le résultat, la solvabilité, la liquidité, la réputation, les impacts opérationnels, réglementaires, et pour les clients et partenaires d'Ageas France.

Trois niveaux d'analyse sont ainsi retenus pour ces risques :

- Conscience : le risque doit être surveillé, considérant sa forte volatilité et sa grande incertitude en termes de développement, évolution.
- Analyser : le risque doit être analysé: les impacts, la vitesse à laquelle il peut évoluer sont incertains, une meilleure compréhension est nécessaire avant d'envisager des actions.
- Agir : le risque exige des mesures d'atténuation pour éviter et/ou réduire les impacts potentiels sur l'activité.

Ageas France réalise également des stress tests liés au climat dans le cadre de son exercice ORSA (Evaluation Interne des Risques et de la Solvabilité). Ces stress tests examinent certaines composantes de ces risques de durabilité afin de mieux comprendre les impacts potentiels à moyen et long terme et d'identifier les actions appropriées.

Trois scénarios ont ainsi été considérés en 2022 :

- **Scénario de politique précoce** : des changements de politique visant à parvenir à la neutralité carbone en 2050 sont mis en œuvre immédiatement. Ces changements de politique se reflètent dans les prix des actifs et les indicateurs macroéconomiques et sont absorbés progressivement sur l'horizon de projection.
- **Scénario de politique tardive** : les changements de politiques visant à parvenir à la neutralité carbone en 2050 sont retardés jusqu'en 2031. Ce retard entraîne une transition moins progressive et plus désordonnée. Il s'ensuit une révision plus abrupte des prix des actifs et un choc plus grave pour les indicateurs macroéconomiques.
- **Scénario de politique actuelle** : aucune nouvelle mesure politique n'est prise et la transition vers la neutralité carbone n'a pas lieu. L'accent est mis sur les risques physiques tandis que le changement climatique se poursuit sans opposition.

L'analyse de ces stress tests est un exercice délicat, les risques de transition qui en découlent restent incertains sur l'étendue de leurs impacts et la temporalité de leurs émergences et/ou réalisations. Ageas France continue ainsi son analyse des risques de durabilités et ses travaux sur sa politique d'investissement et d'offre se poursuivra en 2023.

9 - DEMARCHE D'AMELIORATION ET MESURES CORRECTIVES :

Dans l'optique de s'inscrire dans une démarche progressive de prise en compte des critères ESG, des travaux ont été menés tout au long de l'année 2022 qui ont donné lieu à des actions concrètes en 2023.

Tout d'abord, concernant les moyens d'information utilisés par Ageas France, le site internet de la société a été complété avec une page dédiée aux engagements durables et des présentations en ligne ont été déployés à l'attention des collaborateurs a été complété.

Concernant la gouvernance, le comité ESG a été mis en place en 2022 et dans la continuité de cette démarche, la charte de gouvernance de la société a été revue en 2023 pour intégrer les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance et formaliser les attributions du conseil d'administration et du management de la société en matière de durabilité.

De même, les politiques de rémunération de l'entreprise seront adaptées à l'intégration des risques en matière de durabilité

Finalement, concernant la gestion de risques, la taxonomie utilisée pour la classification des risques a évolué à compter de 2022 pour intégrer une catégorie de risques ESG plus large de « risque de durabilité ».

La société réfléchit à sa stratégie d'alignement avec les objectifs long terme liés à la biodiversité.



10 - LISTE DES PRODUITS FINANCIERS CATALOGUES ARTICLE 8 ET ARTICLE 9 DU REGLEMENT SFDR, REGLEMENT (UE) 2019/2088 DU PARLEMENT EUROPEEN ET DU CONSEIL DU 27 NOVEMBRE 2019

EET SFDR Product Type	ISIN	Name
Article 8 SFDR Product		
	AT0000A1TB59	Raiffeisen-Nachhaltigkeit-EMAktien R VTA
	BE0943877671	DPAM B Bonds Eur B Cap
	DE000A0X7541	Acatis Value Event Fonds A
	DE000A2JJ1W5	ODDO BHF Polaris Moderate CR EUR
	FR0000002164	Covéa Flexible ISR C
	FR0000003196	Ostrum SRI Euro Sovereign Bds RC
	FR0000008674	Fidelity Europe A
	FR0000008997	Ofi Invest ESG Liquidités C/D
	FR0000011074	Ofi Invest ESG European Convert Bd IC
	FR0000017329	Allianz Valeurs Durables RC
	FR0000098683	Lazard Convertible Global PC EUR
	FR0000170318	AXA Europe Opportunités C
	FR0000170391	AXA France Small Cap C
	FR0000172041	AXA Aedificandi AC
	FR0000172124	AXA Euro 7-10 C
	FR0000284689	Comgest Monde C
	FR0000286072	BBM V-Flex AC
	FR0000291239	CPR Cash P
	FR0000292302	Lazard Patrimoine Croissance C
	FR0000295230	Comgest Renaissance Europe C
	FR0000299356	Norden SRI
	FR0000422859	Pluvalca Small Caps A
	FR0000423147	SG Actions Energie C C

FR0000424319	SG Actions Or C C
FR0000446304	Tocqueville Silver Age ISR R
FR0000447039	AXA PEA Régularité C
FR0000447807	AXA Amérique Actions AC
FR0000447864	AXA France Opportunités C
FR0000449274	Allianz Multi Dynamisme C
FR0000972655	Amundi Actions Foncier P D
FR0000973562	Ecofi Convictions Monde C
FR0000973968	La Française Patrimoine Flexible R
FR0000974149	Oddo BHF Avenir Europe CR-EUR
FR0000975617	Ofi Invest ESG Monétaire Court Terme I
FR0000975880	Allianz Actions Aéquitas R C/D
FR0000979866	Ofi Invest ESG Euro Cdt Short Term I
FR0000981458	R-co Opal Equilibre
FR0000984361	SLF (F) Multi Asset Balanced P
FR0000985558	Ofi Invest ISR Monétaire CT C
FR0000988503	SG Actions Luxe C C
FR0000989543	Portzamparc PME ISR C
FR0000989899	Oddo BHF Avenir CR-EUR
FR0000990095	Oddo BHF Avenir Euro CR-EUR
FR0000991390	La Française Trésorerie ISR R
FR0007009139	R-co 4Change Convertibles Europe C EUR
FR0007020946	Patrimoine Croissance
FR0007023692	EdR Monde Flexible A
FR0007024047	CPR Euro High Dividend P
FR0007025523	R-co Opal Croissance
FR0007027404	R-co Opal Absolu
FR0007028907	R-co Opal Modéré C EUR
FR0007035159	Prévoir Gestion Actions C
FR0007043781	Ofi Invest ESG Ming R
FR0007050190	DNCA Evolutif C
FR0007051040	Eurose C
FR0007061882	Erasmus Mid Cap Euro R
FR0007062567	AXA ACT Social Progress
FR0007071006	ALM Crédit Euro ISR IC
FR0007074695	Lazard Actions Américaines PC EUR
FR0007075155	R-co Opal 4Change Equity Europe
FR0007075585	Galilée Innovation Europe RC
FR0007076930	Centifolia C
FR0007078589	Sycomore Allocation Patrimoine R

FR0007078811	Oddo BHF Metropole Selection A
FR0007082359	Ecofi Avenir Plus
FR0007084645	S. Active Diversifié ISR
FR0007085691	Sanso Convictions ESG P
FR0007390174	CM-AM Global Gold RC
FR0007450002	CG Nouvelle Asie C
FR0007480629	RMM Patrimoine C
FR0007482591	La Française Actions France PME C
FR0007495601	Mansartis Zone Euro ISR C
FR0010014480	Ofi Invest ESG Convertible Europe IC
FR0010028605	Ofi Invest ESG Multi Réactif C
FR0010028902	BNP Paribas Valeurs Françaises ISR CI C
FR0010032326	Allianz Euro High Yield RC
FR0010035162	Amundi Rspnb Invest Eurp Credit SRI IC
FR0010035592	R-co Opal 4Change Sustainable Trends C
FR0010041822	EdR Patrimoine A
FR0010052266	Perséis Avantage Convertibles
FR0010058008	DNCA Value Europe C
FR0010058529	Thematics AAA European Sélection RC
FR0010058628	HSBC Small Cap France A
FR0010061283	HSBC RIF SRI Euro Bond AC
FR0010077412	BNP Paribas Développement Humain C
FR0010077461	BNPP Energie & Industrie Europe ISR Clss
FR0010097642	CPR Croissance Dynamique P
FR0010097667	CPR Croissance Défensive P
FR0010097683	CPR Croissance Réactive P
FR0010111732	Sycomore Francecap R
FR0010116343	BNP Paribas Bond 6 M Classic C
FR0010119917	Lazard Actifs Réels C
FR0010135103	Carmignac Patrimoine A EUR Acc
FR0010146837	BNP Paribas Perspectives Court Terme P
FR0010147603	Carmignac Investissement Lat A EUR Acc
FR0010148007	Maxima A
FR0010148981	Carmignac Investissement A EUR Acc
FR0010149120	Carmignac Sécurité AW EUR Acc
FR0010149179	Carmignac L-S Eurp Eqs A EUR Acc
FR0010158048	Dorval Manageurs R C
FR0010172767	EdR SICAV Euro Sustainable Credit A EUR
FR0010174144	BDL Rempart C

FR0010175232	Amundi Actions USA ISR I C
FR0010176891	Amundi Actions Asie PC
FR0010177899	Choix Solidaire C
FR0010177998	EdR SICAV Europe Midcaps A EUR
FR0010187898	R-co Conviction Equity Value Euro C EUR
FR0010188383	Amundi Actions Emergents P C
FR0010191908	Ecofi Convertibles Euro C
FR0010201699	Ostrum SRI Euro Bonds 5-7 I
FR0010209916	BNPP Sustainable Invest 3M Classic C
FR0010213421	Groupama Etat Monde I
FR0010230490	Lazard Credit Opportunities RC EUR
FR0010233726	Generali Trésorerie ISR B
FR0010235507	Lazard Credit Opportunities PC EUR
FR0010262436	Lazard Small Caps France A
FR0010288308	Groupama Avenir Euro N
FR0010298596	Moneta Multi Caps C
FR0010306142	Carmignac Patrimoine E EUR Acc
FR0010308825	SLF (F) Multi Asset Moderate P
FR0010312660	Carmignac Investissement E EUR Acc
FR0010315093	BNP Paribas Protection Monde
FR0010317487	Mansartis Amérique ISR C
FR0010321802	Echiquier Agressor A
FR0010321810	Echiquier Agenor SRI Mid Cap Europe A
FR0010321828	Echiquier Major SRI Growth Europe A
FR0010330258	CPR Actions Euro Restructurations P
FR0010340612	BFT France Futur ISR PC
FR0010341800	Palatine Planète I
FR0010354837	DNCA Evolutif PEA C
FR0010359323	CM-AM Alizés Tempéré RC
FR0010363366	Sycomore L/S Opportunities R
FR0010375600	Amplegest Pricing Power AC
FR0010376020	CPR Euro Gov ISR P
FR0010376343	Sycomore Sélection Midcap A
FR0010376368	Sycomore Sélection Midcap R
FR0010377143	Echiquier Convexité SRI Europe A
FR0010411868	Ofi Invest ESG Euro Equity Smt Dlt Cx R
FR0010434019	Echiquier Patrimoine A
FR0010458745	Amundi Actions Euro ISR P C
FR0010460493	Tikehau Credit Plus R Acc EUR

FR0010466128	Pluvalca Alterna Plus A
FR0010479931	EdR India A
FR0010508333	Ofi Invest Act4 Gr Fut Ofi Act Mnd Dur
FR0010515601	Confiance Solidaire C
FR0010524777	Lyxor MSCI New Enrg ESG Fltr DR ETF Dist
FR0010532101	Amplegest Midcaps AC
FR0010537423	R-co Conviction Club F EUR
FR0010540385	SLF (F) ESG Money Market Euro P
FR0010541557	R-co Conviction Club C EUR
FR0010541813	Actions 21 A
FR0010541821	Immobilier 21 AC
FR0010546903	Tocqueville Small Cap Euro ISR C
FR0010546929	Tocqueville Dividende ISR C
FR0010546945	Tocqueville Megatrends ISR C
FR0010546960	Tocqueville France ISR C
FR0010547059	Tocqueville Value Amérique ISR P
FR0010547067	Tocqueville Value Europe ISR P
FR0010554303	Mandarine Valeur R
FR0010557967	Dorval Convictions RC
FR0010564351	Ofi Invest ESG MultiTrack R
FR0010565366	CPR Middle-Cap France P
FR0010586024	Lazard Dividend LowVol SRI C
FR0010588343	EdR SICAV Tricolore Rendement A EUR
FR0010594309	EdR India E
FR0010594333	EdR SICAV Tricolore Rendement R EUR
FR0010596783	Ofi Invest ESG Euro High Yield IC
FR0010610717	LFR Actions Solidaires ISR P
FR0010611293	Echiquier Arty SRI A
FR0010632364	Oddo BHF Metropole Euro SRI A
FR0010640029	Sanso Patrimoine C
FR0010651224	BDL Convictions C
FR0010657122	Mandarine Opportunités R
FR0010664086	EdR Goldsphere B
FR0010666560	DNCA Actions Small&Mid Cap Euro RC
FR0010687053	Dorval Global Convictions RC
FR0010689141	Lazard Small Caps Euro SRI R
FR0010697482	R-co Conviction Credit 12M Euro C EUR
FR0010707513	Schelcher Flexible Short Duration ESG P
FR0010725499	CPR Convex ESG PC

FR0010725507	CPR Convex ESG PD
FR0010734491	Lazard Japon RC EUR
FR0010738120	Sycomore Partners P
FR0010752543	Lazard Credit Fi SRI RVC EUR
FR0010773598	EdR SICAV Start R EUR
FR0010792457	AXA Aedificandi E
FR0010807099	R-co Conviction Equity Value Euro F EUR
FR0010807107	R-co Conviction Credit Euro F EUR
FR0010813329	Sanso Objectif Durable 2024 A
FR0010821470	Afer Diversifié Durable ISR
FR0010830240	Lazard Alpha Euro SRI R
FR0010836163	CPR Silver Age P
FR0010858498	Lazard Convertible Global RC EUR
FR0010859769	Echiquier World Equity Growth A
FR0010871830	Moneta Long Short R
FR0010878124	FCP Mon PEA R
FR0010909531	R-co Thematic Silver Plus C
FR0010921502	Betamax Global Smart for Climate P
FR0010979922	Label Euro Obligations A
FR0010986315	DNCA Sérénité Plus C
FR0010986497	BNP Paribas Selection Patrim Resp Clas
FR0011024298	Phileas L/S Europe R EUR
FR0011037746	BNP Paribas Bond 6 M R
FR0011066802	Opcimmo Opcimmo P
FR0011101088	Abacus Quality R
FR0011169341	Sycomore Sélection Responsable R
FR0011170182	Ofi Invest Precious Metals R
FR0011212547	RMM Actions USA C EUR
FR0011236629	Sanso Essentiel A
FR0011254473	Sanso Short Duration C
FR0011261197	R-co Valor F EUR
FR0011268705	GemEquity R
FR0011276617	R-co 4Change Moderate Allocation F EUR
FR0011288513	Sycomore Sélection Crédit R
FR0011299429	Octo Crédit ISR Court Terme B
FR0011311414	Ostrum SRI Euro Bonds 3-5 E
FR0011316710	Ecofi Patrimoine P
FR0011360700	Echiquier Value Euro A
FR0011363746	Solidarité Habitat Et Humanisme

FR0011382225	Amplegest Pricing Power US AC
FR0011445378	R-co Opal Emergents C EUR
FR0011449602	Echiquier World Next Leaders A
FR0011499599	Permaneo AC
FR0011530534	Lazard Gestion Flexible R
FR0011540558	Ouessant P
FR0011556828	Amundi Actions PME C
FR0011558246	Echiquier Entrepreneurs A
FR0011585520	Eiffel Nova Europe ISR A
FR0011586544	Ofi Invest ISR Grandes Marques A
FR0011606268	Oddo BHF Active Small Cap CR-EUR
FR0011608421	Tocqueville PME P
FR0011631050	Amplegest PME AC
FR0011640887	Erasmus Small Cap Euro R
FR0011645621	Dorval Manageurs Small Cap Euro RC
FR0011660877	BFT Euro Futur ISR PC
FR0011694256	Sofidy Sélection 1 P
FR0011707488	Sycomore Sélection PME R
FR0011799931	Ofi Invest ESG Euro Cdt Short Term R
FR0011882364	Lyxor PEA Eau (MSCI Water) ETF Capi
FR0011885797	R-co Thematic Real Estate F
FR0012020741	Kirao Multicaps AC
FR0012020774	Kirao Multicaps Alpha C
FR0012088870	BNP Paribas Convictions A
FR0012127389	Tikehau Equity Selection R Acc EUR
FR0012316180	DNCA Opportunités Zone Euro C
FR0012355139	Lazard Patrimoine SRI RC EUR
FR0012417350	Echiquier Robotics A
FR0012537348	Tikehau 2025 R Acc EUR
FR0012633311	Kirao Smallcaps AC
FR0013076528	Pluvalca Disruptive Opportunities A
FR0013139292	Sanso MultiStratégies R
FR0013142551	Silver Génération A
FR0013173374	Athymis Millennial P
FR0013186319	Portzamparc Entrepreneurs ISR C
FR0013186509	Ecofi Patrimoine E.S. Patrimoine
FR0013188364	Erasmus Small Cap Euro E
FR0013193679	Echiquier High Yield SRI Europe A
FR0013196722	Athymis Trendsetters Europe P

FR0013203650	Amplegest Long/Short AC
FR0013204187	Lazard Equity SRI RC EUR
FR0013219243	EdR SICAV Equity Euro Solve A EUR
FR0013219722	SwissLife ESG Dynapierre P
FR0013241858	Galilée Global Thematics RC
FR0013247384	Ofi Invest ESG Dynamique RC EUR
FR0013247392	Ofi Invest ESG Equilibre RC EUR
FR0013247418	Ofi Invest ESG Prudent Euro RC EUR
FR0013254380	BNP Paribas Actions PME ETI ISR C
FR0013260262	Sofidy Pierre Europe A
FR0013261765	Athymis Better Life P
FR0013267135	Ofi Invest ESG Euro Eq Smt Beta RC
FR0013267150	Ofi Invest ESG Equity Climate Change RC
FR0013267382	S.ytic P
FR0013275112	Ofi Invest ESG Euro Equity R
FR0013275120	Ofi Invest ESG Euro Inv Gd Clmt Chg R
FR0013277571	Echiquier Altarocca Hybrid Bonds A
FR0013311248	Hausmann Patrimoine Convictions C EUR
FR0013333838	Dorval Global Convictions Patrimoine RC
FR0013392644	Sycomore Allocation Patrimoine Cyrus
FR0013397726	THEAM Quant Eurp Clmt Carbon Offs Plan C
FR0013411956	Occitanie Valeurs R
FR0013433067	GemChina R
FR0013439403	La Française Rendement Glb 2028 RC EUR
FR0013439817	La Française Rend Glb 2028 Pls RC EUR
FR0013473485	Tancrede Allocation Globale C
FR0013476066	Mage Global Equilibre C EUR
FR0013476231	R-co Thematic Target 2026 HY F EUR
FR0013505450	Tikehau 2027 R Acc EUR
FR0013511425	Atlas Evimeria C EUR
FR0013529070	Incomon Opportunités C
FR0013529104	Incomon Dynamique C
FR0014000KE5	Hausmann Patrimoine Dynamic Trends C
FR0014004VV8	Altaïr 2.0 A
FR0014005PY1	Elite Monde Proactif C
FR0014008M81	Lazard Japon AC H EUR
FR0014008NN3	Ofi Invest Energy Strategic Metals R
FR0014008RO2	P2C Armonia C EUR
FR0014008W22	EdR SICAV Millesima World 2028 A EUR

FR0014009BO4	Convergences C
FR001400A6Y0	Sycoyield 2026 RC
FR001400AQX7	Insula R
FREUROVALYS1	SCPI Eurovalys
FRPFGRDPARIS	SCPI PF Grand Paris
FRRIVOLAVPAT	SCPI Rivoli Avenir Patrimoine
GB0000804335	Barings European Growth A GBP Inc
IE0000838304	Barings Global Emerging Mkts A Inc
IE0004766675	Comgest Growth Europe EUR Acc
IE0004866889	Barings Hong Kong China A EUR Inc
IE0005315449	Muzinich Europeyield HEUR Acc A
IE0030016350	Barings Global Leaders A EUR Inc
IE0031069051	AXA IM Global Equity QI B EUR Acc
IE0031069275	AXA IM US Equity QI B EUR Acc
IE0031069499	AXA IM AllCntryAPEXJpnSmCpEq QI B€ Acc
IE0031069614	AXA IM Japan Equity B EUR Acc
IE0032860565	Muzinich Americayield HEUR Acc R
IE0034046981	Russell Inv World Equity C
IE00B2NXKW18	Seilern World Growth EUR U R
IE00B3MB7B14	Muzinich ShortDurationHY HEUR Acc R
IE00B3NFBQ59	Federated Hermes Glb Em Mkts R EUR Acc
IE00B52VJ196	iShares MSCI Europe SRI ETF EUR Acc
IE00B5648R31	Man GLG Jpn CoreAlpha Eq D H EUR
IE00B65D2871	Comgest Growth Emerging Mkts EUR R Acc
IE00B6X2JP23	Comgest Growth America EUR R Acc
IE00B7VVSFQ23	FTGF BW Glb Inc Opt A EURH Acc
IE00BD1DJ122	Comgest Growth Japan EUR R Acc
IE00BHNGHX58	Ossiam US Minimum Var ESG NR ETF 1A EUR
IE00BJP26D89	iShares € Ultrashort Bd ESG ETF EUR Inc
IE00BJQRDL90	Invesco MSCI Europe ESG Unvsl Scrn ETF
IE00BJQRDP39	InvescoQuantStratsESGGlbEqMFETFEURPfhAcc
IE00BKP5L730	iShares JP Morgan ESG \$ EM Bd ETFEURHAcc
IE00BLDGH553	iShares € Govt Bond Climate ETF EUR Acc
IE00BQ3D6V05	Comgest Growth Asia USD Acc
IE00BYX2JD69	iShares MSCI World SRI ETF EUR Acc
IE00BYX8XC17	iShares MSCI Japan SRI ETF
IE00BYZTVV78	iShares € Corp Bond 0-3yr ESG ETF € Dist
IE00BZ0X9R35	Comgest Growth Global Flex R EUR Acc
IE00BZ173V67	iShares MSCI USA SRI ETF EUR H Dist

LU0012182399	BNP Paribas USD Short Duration Bond CI C
LU0043850808	HSBC GIF Asia ex Japan Equity AD
LU0048573561	Fidelity America A-Dis
LU0048578792	Fidelity European Growth A-Dis-EUR
LU0048579097	Fidelity Euro Bond A-Dis-EUR
LU0048581077	Fidelity Iberia A-Dis-EUR
LU0049112450	Fidelity Pacific A-Dis-USD
LU0064964074	Fidelity Funds - Euro Cash Fd A-Dis-EUR
LU0069450822	Fidelity America A-Dis-EUR
LU0069451390	Fidelity Glb Thematic Opps A-EUR
LU0069452018	Fidelity Sustainable Jpn Eq A-Dis-EUR
LU0069452877	Fidelity Sustainable Asia Eq A-Dis-EUR
LU0072462186	BGF European Value A2
LU0073232471	MS INV F US Growth A USD
LU0075112721	Invesco Asia Opportunities Eq A USD Acc
LU0075938133	BNP Paribas Euro Bond C C
LU0077335932	Fidelity American Growth A-Dis-USD
LU0086913042	BNP Paribas Europe Convertible C Cap
LU0088927925	Janus Henderson Hrn PanEurPtyEqs A2EUR
LU0089291651	BNP Paribas Target Risk Balanced CI R
LU0090784017	Digital Stars Europe Acc
LU0090830901	BGF European E2 EUR
LU0090850685	Lemanik SICAV Eurp Div Presv Cp Ret EURA
LU0090850842	Lemanik SICAV Eurp Spec Sits Cap Ret EUR
LU0093503141	BGF Euro-Markets E2
LU0094219127	BNPP Insticash EUR 1D I Cap
LU0095343421	iMGP Global Diversified Inc C EUR HP
LU0099625146	BNP Paribas Euro S/T Corp Bd Opp C C
LU0110060430	Fidelity European Hi Yld A-Dis-EUR
LU0111491469	BNP Paribas Sust Eurp Div C C
LU0111548326	BNP Paribas Euro Government Bd C C
LU0114167991	Lemanik SICAV Spring Cap Retail EUR
LU0115141201	Invesco Pan European Equity E EUR Acc
LU0115143082	Invesco Asia Opportunities Eq E EUR Acc
LU0115144486	Invesco Sust Mlt-Sect Crdt E EUR Acc
LU0115759606	Fidelity America E-Acc-EUR
LU0115764192	Fidelity European Growth E-Acc-EUR
LU0115773425	Fidelity Global Technology E-Acc-EUR
LU0119124278	Fidelity European Lgr Coms A-Dis-EUR

LU0119124781	Fidelity European Dynamic Gr A-Dis-EUR
LU0119124864	Fidelity European Dynamic Gr E-Acc-EUR
LU0119195963	GS Patrimonial Balanced-P Cap EUR
LU0119205192	GS Europe RealEs EQ-P Cap EUR
LU0119620416	MS INV F Global Brands A USD
LU0119750205	Invesco Sus Pan Eurp Stu Eq A € Acc
LU0122613572	Franklin Euro High Yield N(acc)EUR
LU0125951151	MFS Meridian European Value A1 EUR
LU0127786431	GS Eurozone EQ Inc-P Cap EUR
LU0128470845	Pictet-EUR Corporate Bonds P
LU0129445192	JPM Europe Strategic Value C (acc) EUR
LU0129463179	JPM US Value C (acc) USD
LU0130732364	Pictet-Family P EUR
LU0131210360	BNP Paribas Euro Corporate Bd C C
LU0140363697	Franklin Technology N Acc EUR
LU0145648290	DWS Invest Top Asia LC
LU0146257711	GS Global EQ Inc-P Cap EUR
LU0147918766	Natixis Asia Equity R/A EUR
LU0159201655	LO Funds Convertible Bond EUR PA
LU0161986921	LO Funds Golden Age SH EUR PA
LU0164853813	HSBC GIF Global Emerging Mkts Eq EC
LU0165128348	HSBC GIF Euro High Yield Bond AC
LU0167813129	iMGP European Corporate Bds C EUR
LU0170473374	Franklin European Ttl Ret A(acc)EUR
LU0170474000	Franklin European Ttl Ret N(acc)EUR
LU0170475155	Templeton Global Bond (Euro) N(acc)EUR
LU0170994346	Pictet-Global Emerging Debt HP EUR
LU0171307068	BGF World Healthscience A2
LU0171310443	BGF World Technology A2
LU0177222121	Schroder ISF EM Dbt Abs Rt B Acc EUR H
LU0177497491	abrdnll- Euro Corporate Bd A Acc EUR
LU0184634821	AXAWF Optimal Income E Cap EUR pf
LU0185495495	Ofi Invest ESG US Equity R EUR
LU0185496469	Ofi Invest ESG Ethical European Equity R
LU0187076913	Robeco Emerging Markets Equities D €
LU0190304583	BNP Paribas Euro Infl-Lnkd Bd C Cap
LU0194437363	BNP Paribas US High Yield Bond CI H € R
LU0196034317	Janus Henderson Hrn PanEurPtyEqs I2EUR
LU0197230542	Fidelity India Focus A-EUR

LU0201575858	Amundi Fds Latin Amer Eq G USD C
LU0210531801	JPM Europe Strategic Growth A (acc) EUR
LU0210532015	JPM Europe Dynamic Techs Fd A (acc) EUR
LU0212178916	BNP Paribas Europe Small Cap CI C
LU0216736503	AXAWF Eurp RI Est Secs E Cap EUR
LU0217139020	Pictet-Premium Brands P EUR
LU0225737302	MS INVF US Advantage A
LU0227384020	Nordea 1 - Stable Return BP EUR
LU0235308482	Alken European Opportunities R
LU0243958393	Invesco Euro Corporate Bond E EUR Acc
LU0244270301	JPM US Value A (acc) EURH
LU0251130802	Fidelity European Hi Yld A-Acc-EUR
LU0251658372	AXAWF Global Emerg Mkts Bds E Cap EUR H
LU0251809090	BNP Paribas Japan Eq Classic EUR C
LU0254836850	Robeco Emerging Stars Equities D €
LU0256839860	Allianz Europe Equity Growth CT EUR
LU0260869739	Franklin US Opportunities A(acc)EUR
LU0260870158	Franklin Technology A Acc EUR
LU0260870588	Templeton Global Bond N(acc)EUR
LU0261946445	Fidelity Sustainable Asia Eq A-Acc-EUR
LU0261948227	Fidelity Germany A-Acc-EUR
LU0261948904	Fidelity Iberia A-Acc-EUR
LU0261952419	Fidelity Sust Glb Hlthcare A-Acc-EUR
LU0261959422	Fidelity European Dynamic Gr A-Acc-EUR
LU0265293521	BNP Paribas Turkey Equity Classic R
LU0266010296	AXAWF Global Infl Bds E Cap EUR
LU0270904781	Pictet-Security P EUR
LU0270905242	Pictet-Security R EUR
LU0273158872	DWS Invest Global Agribusiness LC
LU0279509144	Ethna-DEFENSIV T
LU0280437673	Pictet-Emerging Local Ccy Dbt PEUR
LU0283511359	BNP Paribas Europe Real Estt Scs CI C
LU0284396289	DNCA Invest Value Europe B EUR
LU0286061501	Ofi Invest ESG Global Emerging Equity R
LU0293444930	LO Funds China High Conviction Sd EUR PA
LU0294220107	Templeton Global Bond N(acc)EUR-H1
LU0296857971	Fidelity European Growth A-Acc-EUR
LU0302446991	Schroder ISF Glb Clmt Chg Eq B Acc EUR
LU0306804302	Schroder ISF Glb Clmt Chg Eq A Acc EUR H

LU0318931192	Fidelity China Focus A-Acc-EUR
LU0318933057	JPM Em Mkts Small Cap A (acc) perf EUR
LU0320896664	Robeco BP US Premium Equities DH €
LU0327689542	AXAWF Fram Emerging Markets A Cap EUR
LU0327690391	AXAWF Fram Emerging Markets E Cap EUR
LU0334663233	Schroder ISF US S&M-Cap Eq A Acc EUR Hdg
LU0336083497	Carmignac Pf Global Bond A EUR Acc
LU0336084032	Carmignac Pf Flexible Bond A EUR Acc
LU0340553949	Pictet-Emerging Local Ccy Dbt HP EUR
LU0340554913	Pictet-Digital P EUR
LU0340555134	Pictet-Digital R EUR
LU0344046155	Candriam Eqs L Eurp Innovt C EUR Cap
LU0370787193	Fidelity Euro Corporate Bond A-Acc-EUR
LU0386882277	Pictet-Global Megatrend Sel P EUR
LU0390221256	MainFirst Germany A
LU0401809073	DNCA Invest Convertibles A EUR
LU0432979614	JPM Global Healthcare A (acc) USD
LU0434928536	Robeco BP US Premium Equities D €
LU0476876759	abrdn Japanese Sust Eq Sus A AccHEUR
LU0489687243	Mandarine Unique S&M Caps Europe R EUR
LU0490786174	Janus HndrsnAbsolute Return A2 HEUR
LU0498185056	abrdn Japanese Sust Eq Sus A Acc EUR
LU0503372608	RobecoSAM Euro SDG Credits D EUR
LU0523223328	abrdn EM Infra Eq A Acc H EUR
LU0563303998	LO Funds Euro BBB-BB Fdl EUR PA
LU0564184074	Ethna-AKTIV R-T
LU0572586591	Alken Absolute Return Europe A
LU0592650831	Franklin US Opportunities N(acc)EUR-H1
LU0592698954	Carmignac Pf Emerg Patrim A EUR Acc
LU0592699093	Carmignac Pf Emerg Patrim E EUR Acc
LU0594300096	Fidelity China Consumer A-Acc-EUR
LU0594300682	Fidelity Sust Strat Bd A-Acc-EUR H
LU0599213559	JPM Emerg Mkts Strat Bd A perf (acc)EURH
LU0599612842	Ossiam Europe ESG Machine Lrng ETF 1C €
LU0616241476	Amundi Fds Euro Aggt Bd A EUR C
LU0641745681	DNCA Invest Miuri B EUR
LU0675297237	G Fund Avenir Europe NC
LU0694238766	MS INV F Global Fixed Income Opps A
LU0740822621	DWS Invest German Equities LC

LU0740858492	JPM Global Income D (acc) EUR
LU0747343910	iMGP US Small&Mid Company Gr C EUR HP
LU0772944145	Nordea 1 - European Fincl Dbt BP EUR
LU0800573007	AXAWF ACT EmMktsShDurBdsLwCarbECapEURH
LU0821216685	iMGP US Value C EUR HP
LU0823380802	BNP Paribas Euro High Yld Bd CI C
LU0823391676	BNP Paribas Global Bond Opps CI C
LU0823394852	BNP Paribas Gbl Cnvt CI RH EUR C
LU0823397368	BNP Paribas Sst Asia ExJpn Eq C Eur C
LU0823399810	BNP Paribas Europe Eq C C
LU0823401574	BNP Paribas Euro Equity C C
LU0823403356	BNP Paribas Europe Emerging Eq C C
LU0823410997	BNP Paribas US Small Cap Classic R
LU0823411706	BNP Paribas Consumer Innovtr CI C
LU0823413074	BNP Paribas Emerging Eq CI Eur C
LU0823416762	BNP Paribas Health Cr Innovtr CI Cap
LU0823417810	BNP Paribas Sst Gbl Lw Vol Eq CI Cap
LU0823421689	BNP Paribas Disrpt Tech CI C
LU0823425839	BNP Paribas China Eq CI EUR C
LU0823434237	BNP Paribas US Growth Classic EUR R
LU0864709349	MainFirst Global Equities Fund A
LU0864714000	MainFirst Absolute Return Multi Asset A
LU0868490383	AXAWF Next Generation A Cap EUR
LU0870553459	DNCA Invest SRI Europe Gr B EUR
LU0880062913	JPM Global Healthcare A (acc) EUR
LU0890597635	JPM Global Bond Opps A (acc) EURH
LU0905645528	TCW Core Plus Bd AEHE
LU0906524193	Amundi Fds Gbl Aggt Bd A EUR H C
LU0907913460	Amundi Fds EM Hrd Ccy Bd A EUR C
LU0912262275	Helium Fund Performance B EUR
LU0922334643	Fidelity Nordic A-Acc-EUR
LU0935230671	Seeyond Global Sust MinVol I/A EUR
LU0944739340	East Capital New Europe A SEK
LU0945616984	FFG European Equities Sust Mod R Acc
LU0956005226	BNP Paribas Fds Sust Gbl Eq CI Cap
LU0982863069	Mandarine Multi-Assets R
LU0987164596	G Fund New Deal Europe NC EUR
LU0987487336	Fidelity Gbl Mlt Ast Inc A-Acc-EUR H
LU0992632538	EdRF Income Europe A EUR

LU1038895451	Fidelity Global Dividend E-Acc-EUR
LU1041599587	JPM Income A (acc) EURH
LU1093756242	Franklin K2 Alt Strats A(acc)EUR-H1
LU1100076550	Clartan Valeurs C
LU1100076808	Clartan Europe C
LU1100077442	Clartan Patrimoine C
LU1102948327	EdRF Europe Synergy R EUR
LU1102959951	EdRF Europe Synergy A EUR
LU1103207525	EdRF Europe Convertibles A EUR
LU1103293855	EdRF Strategic Emerging A EUR
LU1103296015	EdRF Strategic Emerging R EUR
LU1112751067	Vontobel Bond Global Aggt I EUR
LU1112771503	Helium Fund Selection B-EUR
LU1134174397	Ethna-DYNAMISCH R-T
LU1159236501	State Street Europe ESG Scrn Idx EqPEUR
LU1159238036	State Street EMU ESG Scrn Idx Eq P EUR
LU1160353758	EdRF Global Convertibles A EUR
LU1160354210	EdRF Global Convertibles R EUR
LU1160356009	EdRF Healthcare A EUR
LU1160365091	EdRF China A EUR
LU1161527038	EdRF Bond Allocation A EUR Acc
LU1162498122	Amundi Fds Pio US Corp Bond A EUR H C
LU1171478784	Quest Management - Quest Cleantech R
LU1204261330	iMGP US Value N EUR HP
LU1207097632	Lemanik SICAV Global Strat R Retl EUR B
LU1234787544	Generali IS SRI Ageing Population EX EUR
LU1238901240	MainFirst Global DividendStars A
LU1240329380	Invesco Euro Equity E EUR Acc
LU1244893696	EdRF Big Data A EUR
LU1250158166	Auris Diversified Beta R Cap
LU1250158919	Auris Evolution Europe ISR R Cap
LU1255011097	JPM China A-Share Opps A (acc) EUR
LU1261432659	Fidelity World A-Acc-EUR
LU1270636993	BNP Paribas Fds Sust Glb Eq CI EUR Cap
LU1280365393	Dynasty Global Convertibles A EUR
LU1303365404	JPM US Oppc L-S Eq D perf (acc) EURH
LU1303369224	JPM America Equity C (acc) EUR
LU1303940784	Mandarine Europe Microcap R EUR
LU1329694266	Mandarine Global Microcap R EUR
LU1345484874	Fidelity Flexible Bond A-Acc-EUR H

LU1366712518	DNCA Invest Archer Mid-Cap Europe B EUR
LU1377381717	BNPP E ESG Equity Low Vol Europe ETF C
LU1377382368	BNPP E Low Carbon 100 Europe PAB® ETF
LU1378878430	MS INV F Asia Opportunity A
LU1435385163	Loomis Sayles US Growth Eq R/A EUR
LU1435385593	Loomis Sayles US Growth Eq H-R/A EUR
LU1437017863	Amundi S&P 500 ESG - DR (C)
LU1444115874	GS PatriBal Europe Sus-P Cap EUR
LU1457568472	iMGP Eurp Subordinated Bds C EUR
LU1458428163	BNPP Sust US Value Mlt-Fac Eq CI H € R
LU1481505755	AAF-Parnassus US ESG Eqs A€
LU1490785091	DNCA Invest SRI Norden Eur A EUR
LU1525413255	Amundi Global Corp SRI 1-5Y IE-C
LU1526313249	DNCA Invest Venasquo B EUR
LU1530900684	CPR Invest Gbl Dsrpt Opp R EUR Acc
LU1536921650	AXAWF Robotech A Cap EUR
LU1547515137	BNPP E JPM ESG EMBI GI Dvr Cmps ETF HEUR
LU1563454310	Lyxor Green Bond (DR) ETF C EUR
LU1582988058	M&G (Lux) Dynamic Allocation A EUR Acc
LU1582988132	M&G (Lux) Dynamic Allocation A EUR Inc
LU1585265066	Tikehau Short Duration R EUR Acc
LU1596575156	BNP Paribas Em Bd CI H EUR C
LU1599120273	Auris Euro Rendement R EUR Acc
LU1611031870	G Fund Avenir Small Cap NC
LU1615092217	BNPP E MSCI Wld SRI S Sr PAB5%CpdETF€Cap
LU1616921158	Eleva UCITS Eleva Euroland Sel A2EUR acc
LU1648467097	State Street EM ESG Scrn Enh Eq P EUR
LU1653748860	CPR Invest Food For Gens A EUR Acc
LU1659681230	BNPP E MSCI Em SRI SSrPAB 5%CpdETF€EURCap
LU1659681586	BNPP Easy MSCI USA SRISrPAB5%CpdETF€Cap
LU1665237704	M&G (Lux) Global Listed Infrs A EUR Acc
LU1670708335	M&G (Lux) Glb Cnvrts A EUR Acc
LU1670710075	M&G (Lux) Glb Dividend A EUR Acc
LU1670719613	M&G (Lux) Glb Macro Bd A EUR Acc
LU1670720033	M&G (Lux) Glb Macro Bd B EUR Acc
LU1670724373	M&G (Lux) Optimal Income A EUR Acc
LU1681040496	Amundi Euro HY Bd ESG - DR EUR (C)
LU1694789535	DNCA Invest Alpha Bonds B EUR
LU1694790202	DNCA Invest Flex Inflation B EUR

LU1706106447	Nordea 1 - European Stars Equity BP EUR
LU1730854608	EdRF - Equity Euro Core A EUR
LU1744628287	Carmignac Pf Patrimoine Europe A EUR Acc
LU1753045332	BNPP E MSCI Eurp SRI S Sr PAB5%CpdETF Cap
LU1792117779	Lyxor MSCI Wld ESG Ld Ext DR ETF Acc
LU1806495575	Amundi US Corp SRI - DR (C)
LU1819480192	Echiquier Artificial Intelligence B EUR
LU1829219127	Amundi EUR Corp Bd CNZA PAB Acc
LU1829334579	Threadneedle (Lux) Eurp Hi Yld Bd 1E
LU1842711845	MS INV F Global Sustain A USD Acc
LU1859350867	VIA O'SmartE Private DS EUR Acc
LU1859444769	BNPP Easy € Corp Bond SRI PAB ETF
LU1861134382	Amundi IS MSCI World SRI PAB ETF DR
LU1861137484	Amundi IS MSCI Europe SRI PAB ETF DR
LU1861138961	Amundi MSCI EMs SRI PAB - DR (C)
LU1864504425	ODDO BHF Exklusiv:PolarisBalCRW-EUR
LU1876460061	Axiom Short Duration Bond RC EUR
LU1876460905	Axiom Obligataire RC EUR(v)
LU1883854942	Amundi Fds Pio US EqFundmGr E2 EUR H C
LU1883873066	Amundi Fds US Pioneer E2 EUR H C
LU1890796136	AAF-Parnassus US ESG Eqs AH€
LU1892829828	Fidelity Sust Water & Waste A Acc EUR
LU1893655867	THEAM Quant Equity World GURU C EUR Acc
LU1900068914	Lyxor MSCI Chn ESG Ldrs Extr DR ETF Acc
LU1920211973	Eleva UCITS Eleva Abs Ret Eurp A2EUR acc
LU1951199881	Thematics AI and Robotics N/A EUR
LU1951200481	Thematics AI and Robotics R/A EUR
LU1951204046	Thematics Meta R/A EUR
LU1953137681	BNPP E MSCI EMU SRI S Sr PAB 5% Cpd ETF
LU1956132143	BNP Paribas Euro Bond Opp CI EUR Acc
LU1956132903	BNP Paribas Euro Corp Bd Opps CI C
LU1956138777	BNPP Sust Japan Mlt-Fac Eq CI EUR Acc
LU1956154386	BNP Paribas Sust Mul Ast Bal CI Acc
LU1956159930	BNP Paribas Sust Mul Ast Sty CI SB Acc
LU1956161167	BNP Paribas Seasons Classic C
LU1956163379	BNPP Sust US Mlt-Fac Eq CI EUR Acc
LU1961857551	Sycomore Fund Next Generation RC EUR
LU2036821663	CPR Invest Social Impact A EUR Acc
LU2037748774	Amundi Euro Corporate SRI 0-3Y - DR (C)

LU2095319849	Thematics Subscription Economy R/A EUR
LU2130768844	Amundi Index MSCI Europe Clmt Chg ETF DR
LU2147879543	Tikehau Intl Crs Asts R EUR Acc
LU2182388236	Amundi IS Euro AGG SRI ETF DR
LU2219351876	Fidelity Sustainable Euroz Eq A-Inc-EUR
LU2225829204	Clartan Ethos ESG Europe Small & MidCapC
LU2233156749	Amundi MSCI Japan SRI PAB - DR (C)
LU2244387457	BNPP E JPM ESG EMU GovtBd IG 3-5Y ETF
LU2257982228	Mandarine Global Sport R
LU2269164310	Amundi Index MSCI Japan SRI PAB ETF DRCH
LU2275633894	HESPER - GLOBAL SOLUTIONS T-12 EUR
LU2344314120	DNCA Invest Euro Smart Cts A EUR Cap
LU2358389745	Varenne Global A EUR Acc
LU2358392376	Varenne Valeur A EUR Acc
LU2373031215	State Street Sust Clmt EuroCorpBdPEURAcc
LU2389405080	CPR Invest Hydrogen A EUR Acc
LU2466448532	Echiquier Space B
Article 9 SFDR product	
FR0000004970	Epargne Ethique Actions C
FR000000PFO2	SCPI PFO2
FR0000170516	AXA Europe Small Cap AC
FR0000288664	AXA Euro Crédit C
FR0000982449	HSBC RIF Europe Eq Green Transition AC
FR0010028985	Mirova Obli Euro RC
FR0010091173	Mirova Actions Monde C
FR0010117093	Sycomore Social Impact R
FR0010149302	Carmignac Emergents A EUR Acc
FR0010214213	Ecofi Trajectoires Durables C
FR0010225052	La Française Carbon Impact Glb Gvt Bds R
FR0010289660	G Fund Future For Generations N
FR0010302398	BNP Paribas Euro Climate Aligned Class C
FR0010505578	EdR SICAV Euro Sustainable Eq A EUR
FR0010585281	LFR Euro Développement Durable ISR P
FR0010592022	Ecofi Enjeux Futurs C
FR0010642280	Ecofi Agir Pour Le Climat C
FR0010668145	BNP Paribas Aqua Classic
FR0010702084	Insertion Emplois Dynamique RC
FR0010834390	La Française Actions €CO2 Responsable R
FR0010863688	Echiquier Positive Impact Europe A

FR0011176338	La Française Carbon Impact Income R
FR0013079761	Best Business Models SRI RC
FR0013383825	Pluvalca Sustainable Opportunities A
FR0013428927	EdR SICAV Green New Deal A EUR
FR00140019Q7	R-co Valor 4Change Global Eq F EUR
FREPFONCIERE	SCPI Epargne Foncière
FRLFGRDPARIS	SCPI LF Grand Paris Patrimoine
FRSELECTINV1	SCPI Sélectinvest 1
IE00BFY85N21	Stewart Inv APAC Ldrs Sstby I EUR Inc
LU0061928585	ÖkoWorld ÖkoVision Classic C
LU0096450555	iMGP Sustainable Europe C EUR 2
LU0099161993	Carmignac Pf Grande Europe A EUR Acc
LU0104884860	Pictet-Water P EUR
LU0104885248	Pictet-Water R EUR
LU0164455502	Carmignac Pf Climate Transitt A EUR Acc
LU0171289902	BGF Sustainable Energy A2
LU0171290074	BGF Sustainable Energy E2
LU0188151335	Templeton Glb Climate Change N(acc)EUR
LU0224509132	Schroder ISF Global Cities A Acc EUR H
LU0232464734	AB Sustainable US Tmtc A EUR
LU0255977539	Pictet-Biotech R EUR
LU0280435461	Pictet-Clean Energy Transition R EUR
LU0294249692	Carmignac Pf Grande Europe E EUR Acc
LU0340559557	Pictet-Timber P EUR
LU0340559805	Pictet-Timber R EUR
LU0347711466	BNP Paribas Global Envir CI C
LU0366534344	Pictet-Nutrition P EUR
LU0383783841	DNCA Invest Beyond Global Leaders A EUR
LU0383784146	DNCA Invest Beyond Global Leaders B EUR
LU0406802339	BNP Paribas Climate Impact CI C
LU0414216498	LF LUX Inflection Point Carb Imp Euro R
LU0503631714	Pictet - Global Envir Opps P EUR
LU0503631987	Pictet - Global Envir Opps R EUR
LU0507009503	iMGP Sustainable Europe C EUR
LU0552643842	Mirova Euro Green&Sust Corp Bd R/A EUR
LU0823414635	BNP Paribas Energy Transition - C C
LU0907927338	DPAM L Bonds Emerging Markets Sust B EUR
LU0914729966	Mirova Global Sust Eq R/A EUR
LU0914733059	Mirova Europe Environmental Eq R/A EUR

LU1165137149	BNP Paribas Smart Food CI Cap
LU1183791794	Sycomore Fund Europe Eco Solutions R EUR
LU1209226023	OFI Invest Act4 Positive Eco R C EUR
LU1301026388	Sycomore Fund Europe Happy@Work R EUR
LU1557119226	AXA WF ACT Social Prog E CapEUR
LU1670716437	M&G (Lux) PanEurpSustainParisAlgnd€AAcc
LU1744646933	La Francaise IP Carbon Impact Glb R EURC
LU1854107221	M&G (Lux) Positive Impact A EUR Acc
LU1864481624	Candriam Eqs L Onclyg Impct CH EUR Cap
LU1900799617	M&G (Lux) Sustainable Allc A EUR Acc
LU1907594748	DNCA Invest Beyond Alterosa A
LU1907595398	DNCA Invest Beyond Semperosa A
LU1951225553	Thematics Safety R/A EUR
LU1951229035	Thematics Water R/A EUR
LU2052475568	Mandarine Social Leaders R
LU2145463373	RobecoSAM Smart Energy Eqs M2 EUR
LU2146192617	RobecoSAM Sustainable Water Eqs M2 EUR
LU2181906426	Sycomore Fund Sustainable Tech RC EUR
LU2210204306	Eleva Sustainable Impact Europe A2EURAcc
LU2221884310	EdRF Human Capital A EUR
LU2257980289	Mandarine Global Transition R
LU2326557985	Thematics Wellness R/A EUR
LU2331766050	EdRF Human Capital R EUR
LU2459590019	MS INV F Calvert Sstnb Clmt Algn A USD
LU2459592064	MS INV F Calvert Sstnb US Eq Slct A USD